

Lezkelen Plabennec
Castel Saint Zhenénan

o

CAMPAGNE de FOUILLES
d'AOÛT 1982



829

J. IRIEN

FOUILLES 1982 - RAPPORT

Voici le compte-rendu un peu étoffé de la campagne de fouilles que nous avons effectuée à Lezkelen, en PLABENNEC, sur le site de la "Basse-Cour" du castel Saint Thénénan.

Nous avons cherché à découvrir ce que pouvait contenir l'enceinte fortifiée d'une part à l'angle S-O, d'autre part au Sud auprès du mur d'enclos du XVIème siècle, et enfin au Nord et au N-E dans l'enclos lui-même, ceci afin de parvenir à mieux définir la Basse-Cour dans ses diverses périodes.

C'est pourquoi, sans négliger la poursuite de la fouille des carrés A2-A3 et C3-D3, nous avons fouillé soit en totalité soit partiellement les carrés A1, B1, D1-E1, Do-Eo, Do1-Eo1, F3-G3, I3-J3.

Etant donnée l'étendue de la zone à fouiller, les conclusions auxquelles nous aboutissons dans ce rapport ne peuvent être tenues que pour provisoires.

P L A N

- 1- P.5 à 19: Le bâtiment W.X1.X2.X3.X4-5-6 Fours II et III
- 2- P.21 à 33: Le bâtiment Z1.Z2.Z3 et son environnement.
- 3- P.35 à 37: les bâtiments A.C.A'.U & A.C.B.E.
- 4- P.38 à 42: le bâtiment J.O.P.Q.
- 5- P.43 à 45: les murs S et Y.
- 6- P.46 à 49: Le mur V et les murs L.
- 7- P.50 à 55: Sondage le long du mur nord des chapelles.
- 8- P.56... Planches.
- 9- Conclusion.

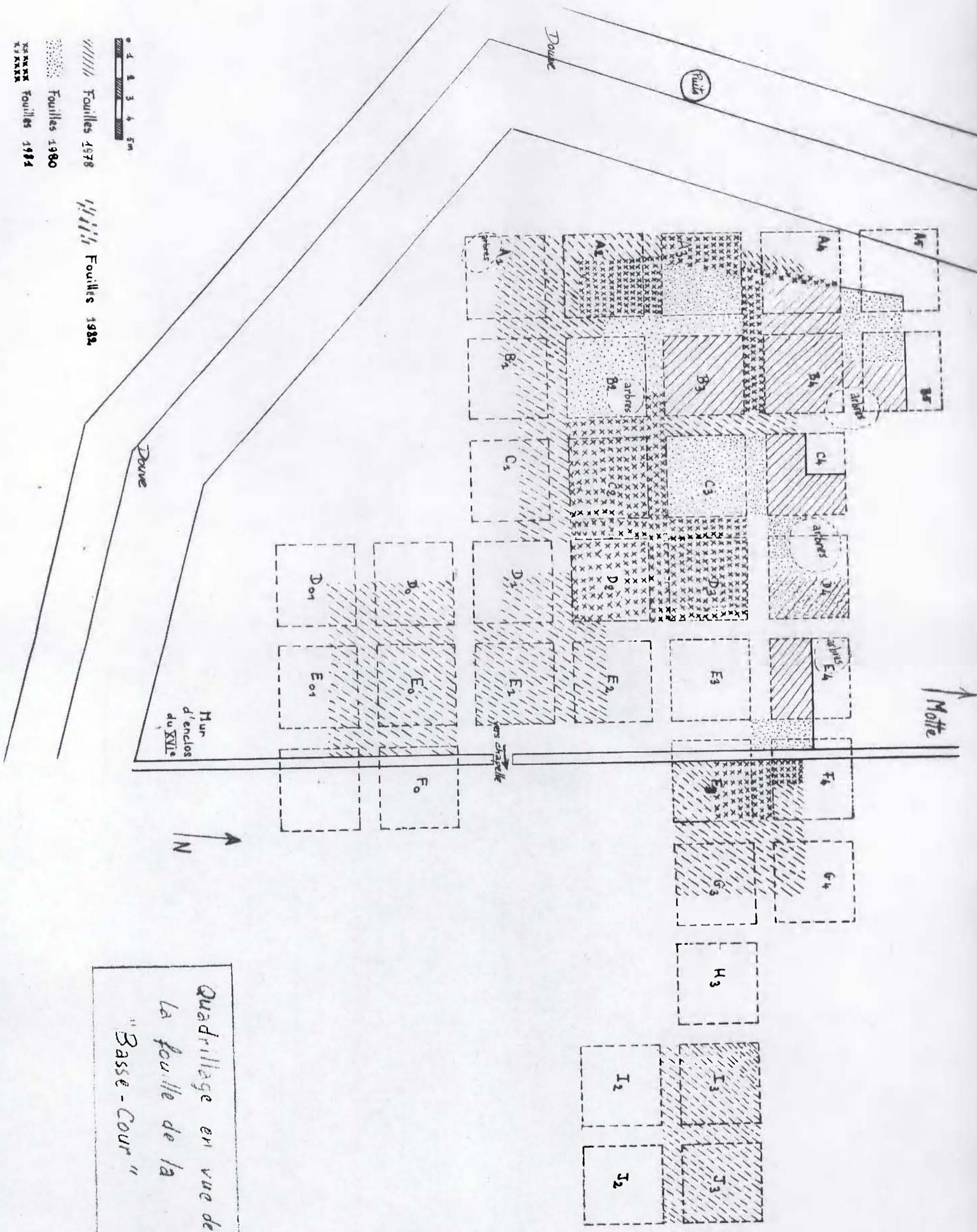
0 1 2 3 4 5 m

////// Fouilles 1978

..... Fouilles 1980

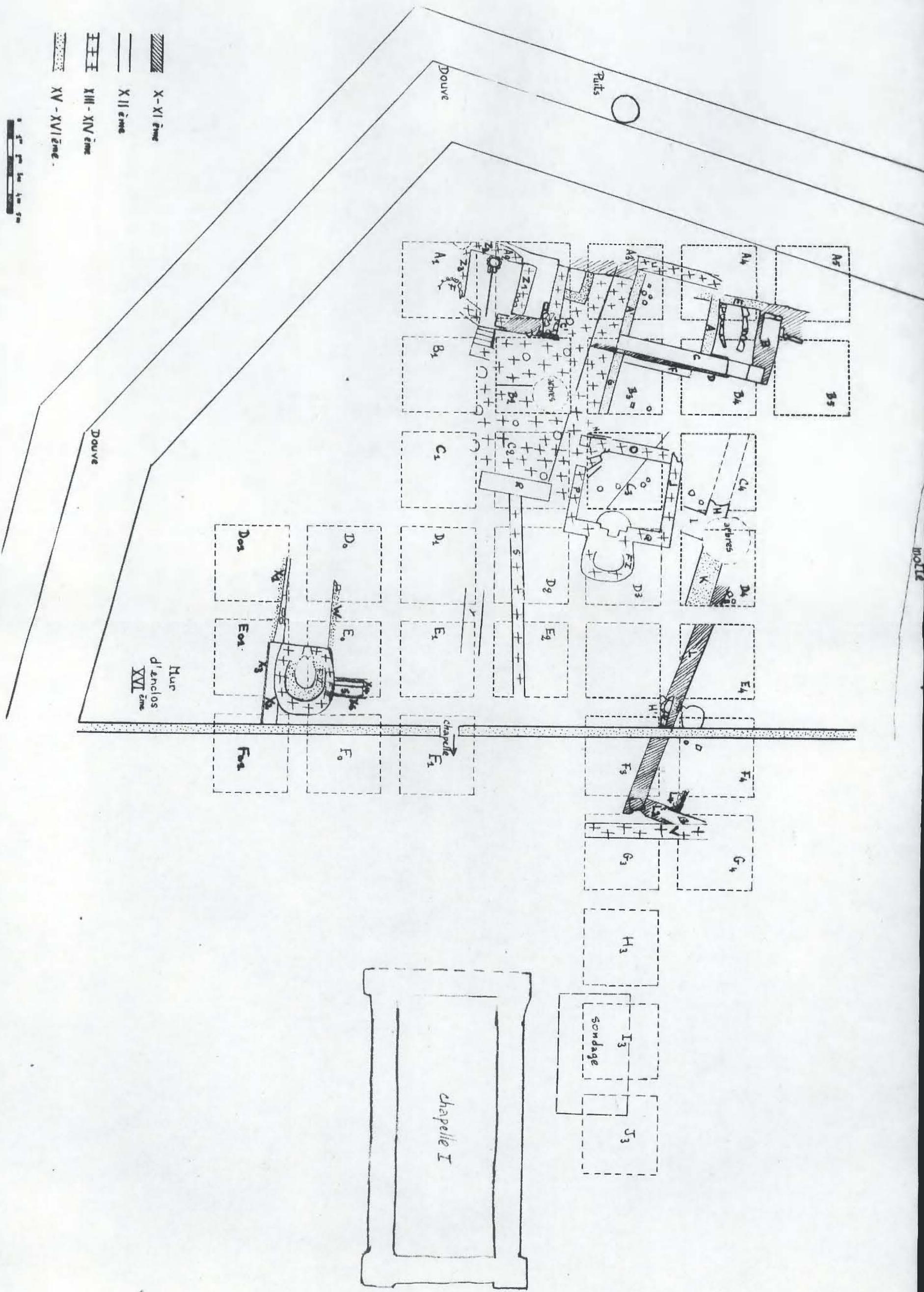
XXXXXX Fouilles 1984

////// Fouilles 1982



Quadrillage en vue de
la fouille de la
"Basse-Cour"

-  X - XI ème
-  XII ème
-  XIII - XIV ème
-  XV - XVI ème



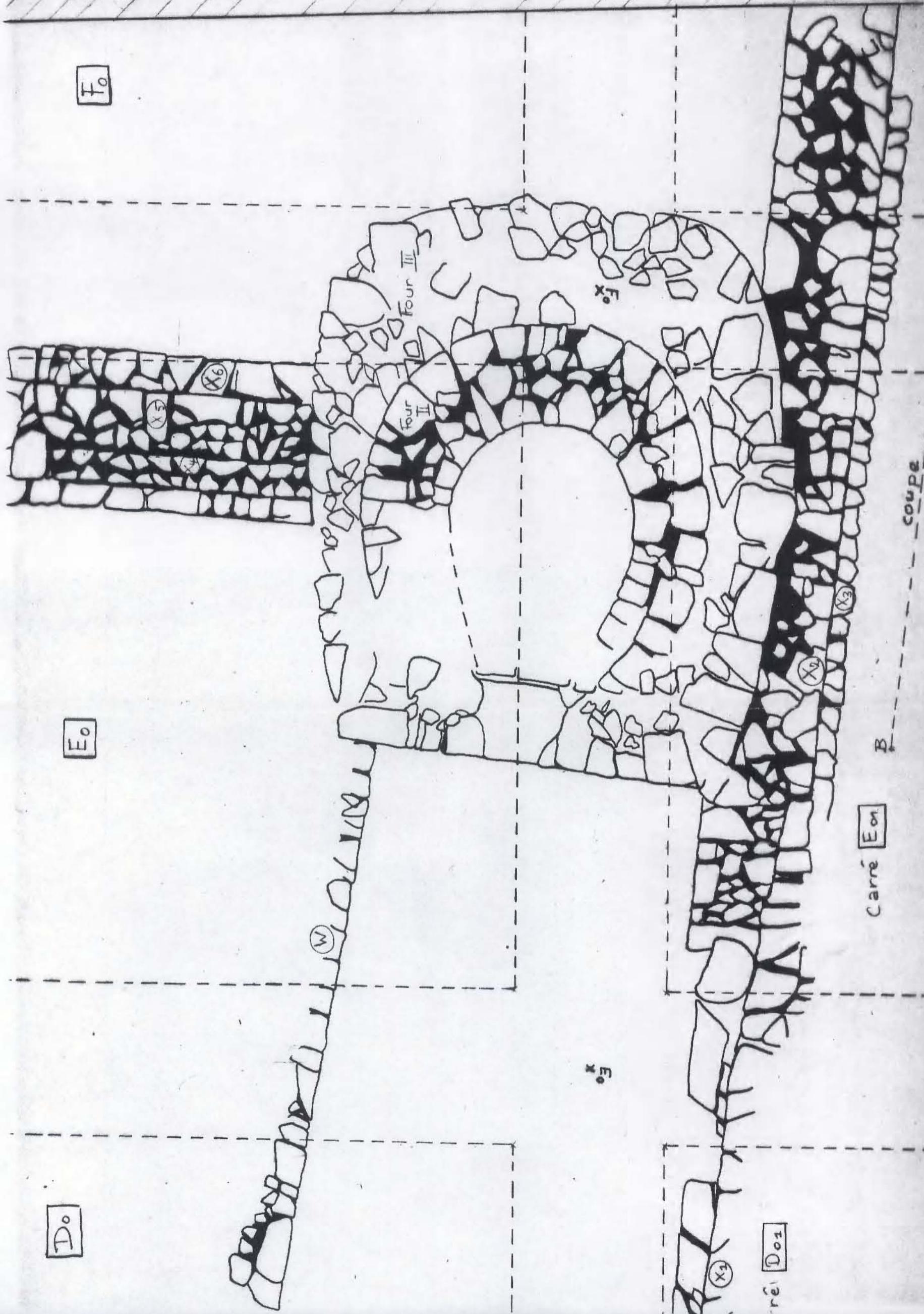
-3-

PL.2.

Structures mises au jour

PL.2

Mur d'enclos XVI^{ème}



B A T I M E N T W. X1. X2. X3. X4. FOURS II-III.

STRATIGRAPHIE

1- A l'extérieur du bâtiment (entre le mur W et les bermes DoD1-EoE1 entre les fours et le mur d'enclos.)

Après une couche d'humus d'épaisseur variable (de 0,05 à 0,10m) nous trouvons quelques déblais pierreux légèrement enfoncés dans une couche d'argile blanche qui s'étend depuis la berme DoEo sur une longueur de 1,50m le long du mur W dans le carré Do. Epaisse de 0,15m le long du mur W, cette couche d'argile blanche s'amincit régulièrement jusqu'à disparaître auprès de la berme DoD1.

Cette argile blanche serait un reste de mortier du four II: les pierres de ce four sont liées à l'argile blanche.

Recouvrant pratiquement la même surface que l'argile blanche, et directement sous celle-ci, nous avons une couche d'argile jaune relativement tassée. Il s'agirait cette fois du reste d'un mortier d'argile jaune utilisé pour la construction du mur W.

L'épaisseur occupée par ces deux couches dans le carré Do et la berme DoEo, correspond dans le carré Eo à une couche de déblais: pierres de taille moyenne en vrac, mêlées d'argile ou même de terre brune et de débris d'ardoises.

L'épaisseur totale de cette première série de couches de déblais passe d'environ 0,50m - à l'extrémité visible du mur W- à plus de un mètre aux abords du four. Il s'agit là vraisemblablement de déblais liés à la destruction du dernier bâtiment: les murs W et X1, et le four II.

L'ensemble de ces couches nous a fourni:

- 3 palets en ardoise.
- 4 fragments de verre, dont 2 d'un pied de coupe de couleur verte.
- 1 tesson de fond de vase à pâte jaune, fine mais mal cuite.
- 12 tessons d'un même vase à pâte ocre, dont 4 marqués d'incisions au couteau.
- 18 tessons à pâte blanche ou jaunâtre provenant de vases à feu, dont 4 portent des coulées de vernis.
- 3 tessons de fonds de vases, dont 2 jointifs à pâte rose fine, mal cuite (82 FV Do (2) 22)
- 3 fragments de hauts de vases à large gouttière, en pâte rosâtre granuleuse mais fine. (Do (2) 21) Pl. 36
- 2 grands tessons de fond de vase très épais (1cm), face interne vernissée vert. (Do (2) 20)
- Des tessons de haut de poêlons en pâte fine, blanche ou ocre rose. (Do (2) 1, 18, 19)
- 3 Tessons jointifs de large rebord plat à double gouttière d'un grand vase à pâte jaunâtre (dégraissant de quartz), partiellement vernissé en vert. (Do(2)17) Pl. 38

Nous atteignons ensuite une seconde couche de déblais, formée de pierres de construction (souvent de taille plus importante que dans la couche précédente), et de terre argileuse noirâtre mêlée de plus en plus de traces de chaux aux alentours du four III

Au plus bas de la couche, nous dégageons des grosses ardoises, schistes bleus ou micaschistes gris, très épaisses - de 1 à 3cm - dont une extrémité est souvent de forme arrondie, et dont la longueur peut atteindre 0,60m. L'épaisseur de cette couche d'ardoises va grandissante à l'approche du mur de l'enclos (plus de 20cm d'épaisseur à cet endroit).

Dans la couche d'ardoises, à la hauteur de l'avant du four, et ce sur environ 2 m², nous avons repéré une mince couche d'argile jaune d'une épaisseur moyenne de 8cm.

Ce second ensemble de déblais a servi de base à l'érection du four III. Selon toute vraisemblance, ces déblais proviennent de la destruction d'un bâtiment dont faisaient partie les murs X2X3 et X4X5X6.

Nous avons récolté dans ces déblais:

- 3 morceaux d'os, et une huitre?
 - 1 petit morceau de cuivre en forme de crochet ouvert.
 - 3 fragments de verre en provenance d'un verre à pied.
 - 1 morceau de tomette.
- et 113 tessons de céramiques diverses, dont:
- 5 anses (Do (2) 2,3,4,5,23)
 - 2 tessons jointifs de galettière (Do(2)10)
 - 3 tessons de haut de petit poêlon à rebord plat portant 2 très légères gouttières; pâte fine micassée (Do(2)26) Pl.34
 - 1 tesson de large rebord plat à 2 légères gouttières et bourrelet externe arrondi d'un haut de vase à feu ventru. La pâte, micassée, est fine et rosâtre. (Do(2)24)
 - de nombreux tessons de hauts de poêlons à belle gouttière en cavet plus ou moins large, en pâte blanche (Do(2)7) ou grise (Do(2)7bis,25,..) Pl.36 toujours micassée.
 - 5 tessons jointifs de haut de grand poêlon à rebord à gouttière en pâte fine peu micassée et rosâtre. L'un des tessons porte une petite oreille de préhension soulignée par un bourrelet vertical aplati. (Do(2)8,9) Pl.36
 - 3 tessons jointifs d'un haut de grand vase à feu à rebord en forme de bourrelet aplati à deux légères gouttières; la pâte est blanche, fine, micassée. (Do(2)6) Pl.34
 - 17 tessons de fonds de vases vernissés en vert clair, à pâte fine micassée soit rosâtre soit grisâtre, soit blanche.

Sous ces déblais, nous abordons une couche de sable argileux de couleur jaunâtre. Cette couche peut être une couche de déblais de mortier qui aurait servi momentanément de sol. Elle reste à fouiller, sauf à l'emplacement des murs superposés X4X5X6.

2 - Entre le Mur X2 et le Talus. (cf. Coupe Stratigraphique A-B, Pl.)

Après la couche de terre végétale, nous sommes en présence de déblais composés essentiellement de quelques pierrailles et de sable granitique mêlé d'un peu d'argile. L'épaisseur de cette couche varie de 0,35m à 0,70m.

Ces déblais sont installés sur une couche d'ardoises dont l'épaisseur varie fortement: d'une épaisseur moyenne de 0,20m entre le mur d'enclos et la partie arrière du four II (Est), elle atteint jusqu'à 0,60m au-delà du four II (Ouest).

Couche de déblais et couche d'ardoises correspondent à celles décrites précédemment entre le mur W et la berme Eo.

Après la couche d'ardoises, vient une couche de sable granitique fin, d'épaisseur relativement régulière: de 0,20m à 0,40m.

On atteint ensuite une couche de sable granuleux, qui comporte quelques petites pierres. Cette couche est très épaisse par rapport aux précédentes: en moyenne, plus d'un mètre; (de 0,80 à 1,40m). Ce sable pourrait provenir du creusement du fossé.

Au cours d'un sondage effectué dans le talus le long du mur X2, nous avons mis au jour une couche d'argile marron tassée, contenant du charbon de bois, et cendrée à son niveau supérieur.

Haute de temps, l'épaisseur réelle de la couche n'a pu être déterminée que sur une longueur de 1,50m et une largeur de 0,50m du côté du mur d'enclos: de 0,25m à 0,40m.

Cette couche est une couche d'occupation: elle nous a livré 2 tessons de céramique granuleuse à moyen dégraissant en pâte ocre-jaune et noir de fumée sur la face externe.

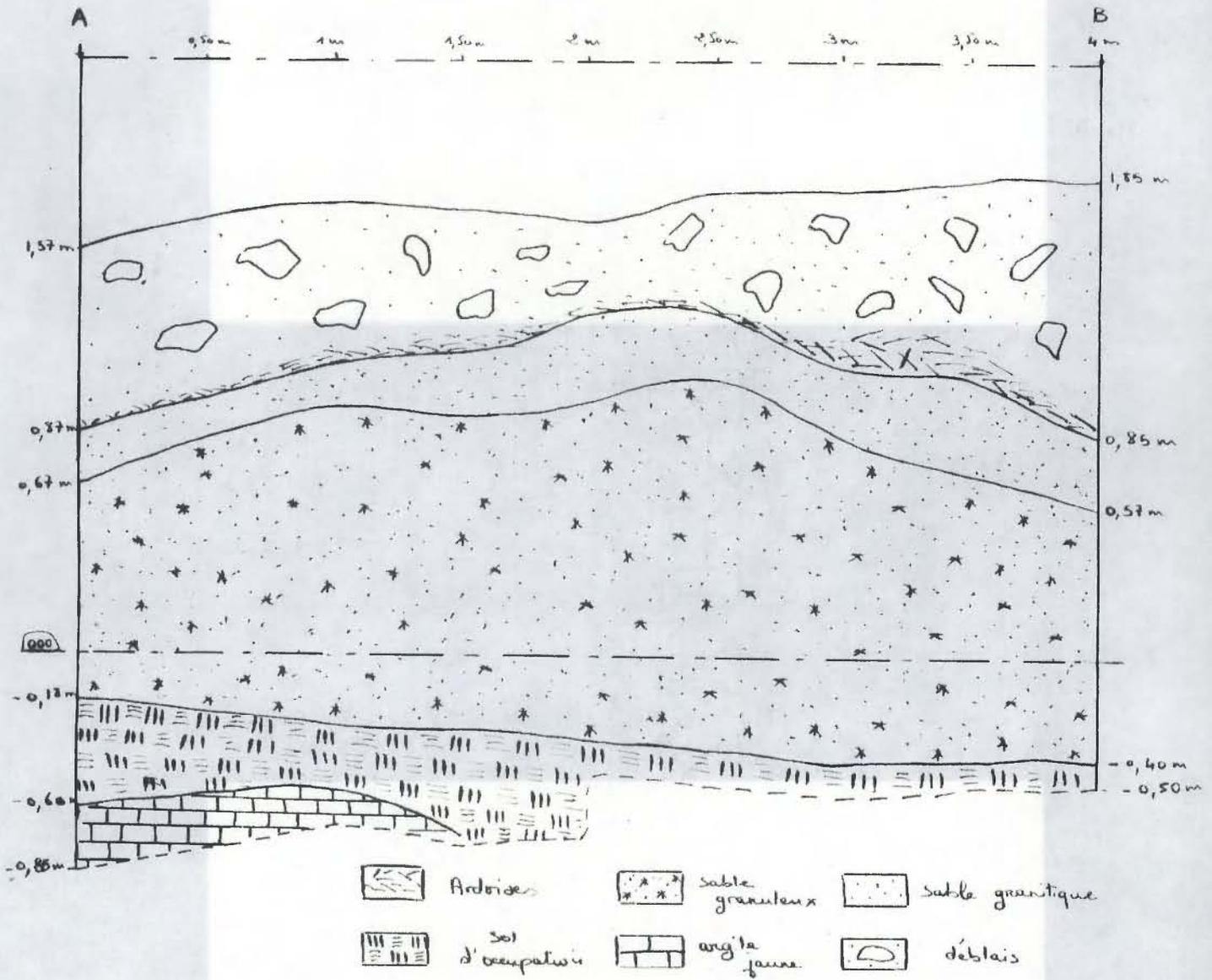
Il apparaît que la pente de cette couche n'est pas la même tout le long du mur X2: elle est différente de celle du mur qui sert de soubassement au mur X2, le mur X3; du côté du mur d'enclos, la couche a été mise au jour légèrement au-dessus du mur X3 (0,10m plus haut), alors que du côté du Four II, on ne l'atteint qu'à 0,35m en dessous du niveau de ce même mur.

Après du mur d'enclos, nous remarquons que la couche d'occupation s'arrête nette au bord du mur X3. L'espace existant entre le mur X2 et cette couche, soit 0,15m, est comblé par du sable granuleux provenant de la couche supérieure. Le mur X2 a donc été construit sur le mur X3 que l'on a partiellement démoli.

Cette couche d'occupation est sans doute antérieure à la construction du mur X3. Puisqu'elle se trouve sous le talus de défense, elle est aussi antérieure au creusement de la douve.

Directement sous cette couche, nous atteignons l'argile jaune vierge.

COUPE STRATIGRAPHIQUE CARRES E01-F01
 du talus de défense
 le long des murs X2-X3.



Pl. 5

X_{4,5,6}

Mur W



↑
Trou à cendres-

Mur circulaire et sole du Four II



CONSTRUCTIONS MISES AU JOUR

1- Le Bâtiment "W - Four II - X1" PL. 5

a) - Le Mur W

La fouille des carrés DoEo nous a révélé le parement interne du mur W qui était depuis longtemps aisément repérable sur le terrain. Le parement externe est resté introuvable parce que sans doute démolie au moment de la destruction de l'ensemble du bâtiment. Cependant, tel quel, ce mur semble avoir eu une largeur de 0,60m, et il est possible qu'au niveau où nous l'avons trouvé son parement externe ait été très irrégulier.

Le parement interne du mur apparaît sur une longueur de 3,80m et sur une hauteur maximale de 0,75m à l'approche du Four II. Il est constitué de grosses pierres de taille, de 0,30 à 0,40m de longueur, et de pierres moyennes régulières. Tout laisse entendre qu'il s'agit de pierres de récupération.

Ce mur W est adossé, sur une largeur d'environ 0,30m à la partie Nord du mur frontal d'un four que l'on appellera Four II.

b) - Le Four II

Situé dans les carrés Eo et Eo1, perpendiculairement au mur W, ce four est décomposable en trois parties;

- le mur frontal
- la sole du four
- le mur circulaire du four.

= Le mur frontal.

Il apparaît sur une longueur de 3m et a une largeur de 0,50m au niveau du trou à cendres. Il est formé de deux murs bien distincts:

- Le mur de façade du four
- La partie du mur X2 à laquelle cette façade est accolée.

Le mur de façade du four a une longueur totale de 2,40m, et sa partie centrale est occupée par un trou à cendres qui se présente sous la forme d'une poche de 0,40m de large à son entrée.

De part et d'autre de ce trou, les parements sont symétriques sur une longueur de 1m chacun; il en subsiste 4 assises formées de moellons très réguliers.

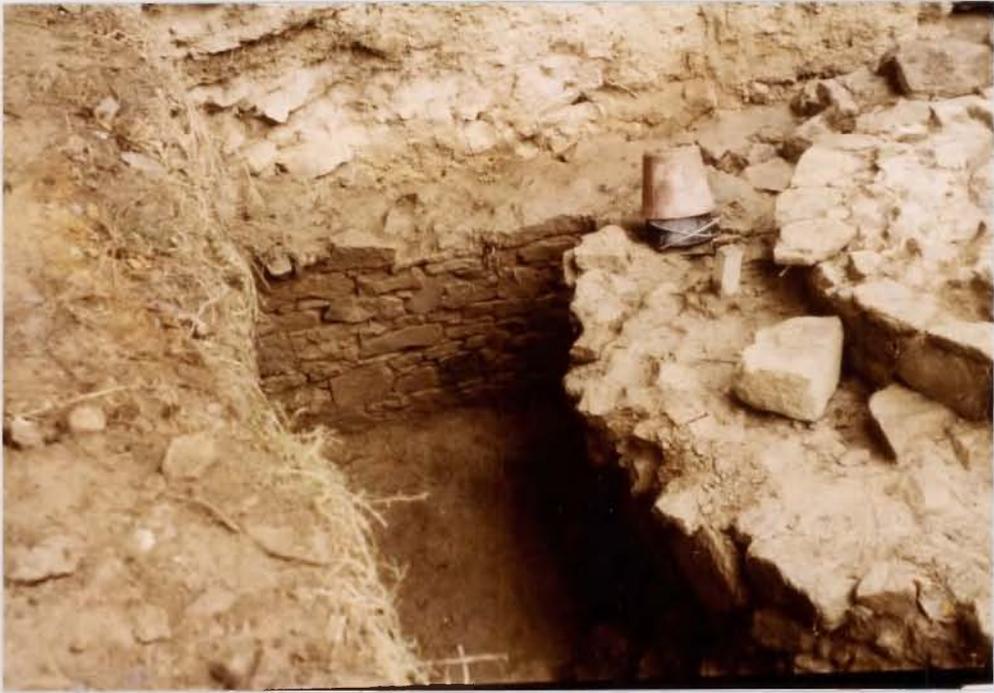
Le trou à cendres lui-même s'évase régulièrement depuis son orifice (0,40m) jusqu'au fond du trou (0,60m plus loin) où sa largeur est de 0,50m; il est visible sur une hauteur de 0,35m. Le fond de ce trou à cendres, lors de la dernière occupation est au niveau -0,29m.

Le trou à cendres est situé au milieu de la façade du four. S'il paraît décalé, c'est parce que le mur de façade a été rallongé par l'utilisation d'une partie du mur X2 qui a été démolie à la verticale à l'aplomb de la façade du four; le mur frontal est ainsi rallongé de 0,60m. Avant sa destruction à cet endroit, le mur X2 se prolongeait vers l'Ouest.

A noter qu'au-dessus du trou à cendres se trouvait autrefois une grosse pierre qui git aujourd'hui sur le sol (dimensions: 0,50/0,65m).

= La sole du four.

Avant d'atteindre la sole du Four II, qui est située au niveau



Mur Four II

Mur Four III

Mur d'enclos XVI^e

Four II

Four III

Déblais 2.



déblais 1

déblais 2

Ardoises.

X4

+0,46m, nous apercevons quelques pierres posées à plat qui pourraient bien être des traces de la première sole d'un four antérieur au Four II et que nous nommerons le Four III.

Au-dessus de ces pierres, nous rencontrons une couche d'argile blanche, sur laquelle reposent de grandes dalles formant la sole du four. Ces dalles sont recouvertes de noir de fumée. Leur longueur varie de 0,30m à 0,75m, et leur largeur de 0,20 à 0,40m; leur épaisseur est aux alentours de 0,10m.

Dimensions de la sole: 1,50m sur 1,20m.

Les dalles de la partie Ouest de la sole ont disparu, ainsi que les pierres qui délimitaient l'entrée du four.

= Le mur circulaire du four. PL.5-6

En découvrant la sole, nous avons mis au jour le mur circulaire du four sur une grande partie de son pourtour.

Le parement interne n'est visible que sur une seule assise; c'est une rangée de pierres peu épaisses (de 0,10 à 0,15m) d'une longueur de 0,20 à 0,35m.

Le parement externe présente un arrondi régulier et apparaît sur une hauteur de 0,25 à 0,30m. Au-dessus d'une assise de pierres taillées en forme de moellons rectangulaires, nous observons une rangée de pierres plates en surplomb de 0,05m par rapport à la rangée précédente; ces pierres plates protégeaient le mur des infiltrations d'eau, et servaient de base à la réalisation de la voûte.

L'espace entre les deux parements est comblé par un blocage de pierrailles et d'argile. L'épaisseur de ce mur varie de 0,45m (côté façade) à 0,65m (arrière du four).

Ce mur repose sur une autre construction qui lui a servi de soubassement: le Four III, dont le niveau supérieur à l'arrière du Four II est à -0,23m.

c) - Le mur X1 PL.8

Situé dans les carrés Eo1 et Do1, le mur X1 est parallèle au mur W. Nous avons pu mettre au jour son parement interne sur une hauteur de 0,70m environ. Au niveau qui existe encore, ce mur ne comportait qu'un seul parement adossé à la couche de sable granuleux du talus de défense.

Ce mur X1 se voit encore très bien sur une longueur de 4,50m; s'il n'est plus rectiligne, c'est en raison d'un affaissement dans sa partie centrale. La construction paraît bien nette aux deux extrémités: sur une longueur de 1,60m dans le carré Do1, et une longueur de 0,70m du côté de la façade du four.

Les pierres utilisées sont des pierres bien taillées, calées par de petites pierres, mais elles sont mal rangées en lits, et donnent l'impression d'être des pierres de récupération.

L'ensemble Murs W, X1 et Four II correspond à la dernière période d'occupation de cette partie du site. Nous sommes là en présence d'un four à pain, précédé selon toute vraisemblance d'une salle de préparation. Dans l'état actuel de nos connaissances sur les fours à pain dans le Léon, nous ne pouvons dater le four au-delà du XVIème siècle, ce qui correspondrait bien au niveau auquel il est situé.

PL7



Paravent interne

Four III

Four II

X2



Four III

Four II

X2

X3

2 - Le Four III Pl. 6-7

Ce sont les restes de ce four III qui ont servi de soubassement pour la construction du Four II; la façade de four que nous avons décrite plus haut (cf. 1b) a été réalisée pour ce four III auquel elle est parfaitement adaptée. Elle aurait été réutilisée par la suite sans modifications lorsqu'on construisit un four plus petit

Ce four III a la forme d'un rectangle dont les angles seraient arrondis et les côtés légèrement courbes.

Au sud, le parement externe du mur du four est assis sur une partie du mur X2; partout ailleurs il utilise comme fondations la seconde série de déblais dont nous avons parlé dans la stratigraphie. Au Nord, et surtout à l'Est, ce mur est réalisé en grosses pierres très mal rangées sur une hauteur moyenne de 0,50m., ce qui amène à penser qu'il devait être au moins partiellement enterré. Sa largeur moyenne, pour autant qu'elle est repérable, serait de 0,75m.

Dimensions hors-tout:

- Longueur (E-O): 3,65m

- Largeur (N-S) : 3,30m

La sole avait donc une longueur de plus de 2m, pour une largeur d'environ 1,80m. Cette sole, ainsi que le parement interne du mur Sud près de l'entrée du four sont visibles sur une longueur de 0,70m; en effet, les constructeurs du four II ont fait reposer le parement interne du mur sud de leur four sur la sole du four III (cf plan et Pl. 7) D'autre part, il est probable que ce four ait eu 2 soles successives; c'est du moins ce que laisserait entendre la rangée de pierres plates disposées sous la couche d'argile blanche auprès du trou à cendres. (Ceci serait à vérifier lors d'une prochaine fouille.)

3 - Les Murs X2 et X3 Pl. 7-8

Nous avons déjà rencontré le mur X2 en décrivant le Four II: le parement sud du mur X2 sert de point de départ au parement nord du mur X1; cependant il n'a pas entièrement disparu sous le mur X1.

Depuis le mur d'enclos du XVIème siècle jusqu'à l'extrémité sud du mur X1, la fouille nous l'a révélé sur une longueur de 9,75m. Il est clair qu'il continue encore dans les deux sens, et, en particulier sous le mur d'enclos dans la direction de la chapelle.

Dans la partie où il nous a été possible de fouiller de part et d'autre de ce mur X2, et surtout d'en mettre au jour le parement Sud, (Carrés Eo1-Fo1), nous avons été amenés à constater que sur toute la longueur où nous percevions ce parement sud, et à une profondeur régulière de -0,16m une rangée de pierres posées régulièrement débordait de ce parement sur une largeur de 0,15m. S'agissait-il d'un mur avec débordement du type des murs de la chapelle de l'ermitage St Hervé en Lanrivoaré? La stratigraphie nous a montré qu'il s'agit en fait d'un mur plus ancien réutilisé au moment de la construction du mur X2; nous appellerons ce mur le mur X3.

Le parement sud du mur X2 apparaît désormais sur une longueur de 5,20m et une hauteur qui varie de 0,45m à 1,10m. Sa construction est soignée; les pierres employées sont souvent rectangulaires, longues de 0,20 à 0,30m et hautes de 0,05 à 0,15m, et calées de petites pierrailles.

Le parement Nord, visible entre fours et mur d'enclos sur une longueur de 1,70m et une hauteur de 1,15m, utilise le même type de

X2 - ici
"Mur Frontal" du
Four

| X1



X1

X2

X2



X6

X5

X4

X6

bande /
brune /

pierres que le parement sud, mais ici la réalisation est parfaite. C'est bien le même appareillage, le même type de calages triangulaires que les murs de la Chapelle II ainsi que la chape et la tour de la Motte. L'épaisseur du mur est de 0,75m.

Nous retrouvons ce parement Nord vers l'ouest, à partir de la façade des fours, sur une longueur de 4,50m. A 1m de cette façade, nous observons un retrait d'une partie du mur ; ce retrait se fait sur une largeur de 0,15m et une longueur de 2,85m. Restera à savoir à quoi peut correspondre ce retrait. Il faudra poursuivre la fouille du bâtiment "W-Four II-X1" pour en savoir davantage.

Le mur X3 qui sert de soubassement au mur X2, a été mis au jour sur une hauteur de 0,55m environ et une longueur de 4,70m, mais uniquement du côté talus de défense. Il est rectiligne et réalisé en plus petit appareil que le mur X2 (0,10-0,15 x 0,03-0,13m). L'appareillage des pierres et le mode de construction rappellent les murs de la chapelle I; le mur X6 est de même type que le mur X3.

Nous supposons que le parement Nord de ce mur X3 a été entièrement démoli et remplacé par le parement nord du Mur X2, afin d'obtenir un mur plus étroit, et ceci à une période où le talus de défense est déjà réalisé.

4 - Les "Murs" superposés X4-X5-X6. PL. 8

Lors de la fouille de la mince couche d'argile jaune d'une épaisseur de 0,08m décrite dans la stratigraphie, nous avons trouvé successivement un muret de 0,22m de large (X4), sur un mur de 0,60m (X5), lequel est lui-même sur un mur de 1,02m, l'ensemble formant avec la direction des murs X2-X3 un angle de 95°. (cf. PL 8)

Le Mur X6: sa largeur est légèrement supérieure à 1m. Il apparaît au minimum sur 2 assises, sur une hauteur de 0,25m et une longueur de 2,15m. Une trace brune d'une largeur de 0,15m parallèle au mur X6 montre que la tranchée de fondation avait été creusée plus large que le mur lui-même. Quant au mur, le peu qui en a été découvert ressemble au mur X3.

Le mur X5: construit sur le mur X6, son parement Est se trouve en retrait d'environ 0,23m par rapport à celui-ci; un décalage de même type existe du côté Ouest, bien que moins large: 0,15m. Ce mur s'aperçoit actuellement sur une hauteur de 0,12 à 0,20m, soit 1 à 2 assises. Il est du même type que le mur X2.

Le muret X4: sur le mur X5 et utilisant le même parement Ouest que celui-ci, le muret X4 existe sur une hauteur de 0,10 à 0,15m; son épaisseur moyenne est de 0,22m. Il est composé de petites pierres liées au mortier d'argile.

INTERPRETATION PROVISOIRE

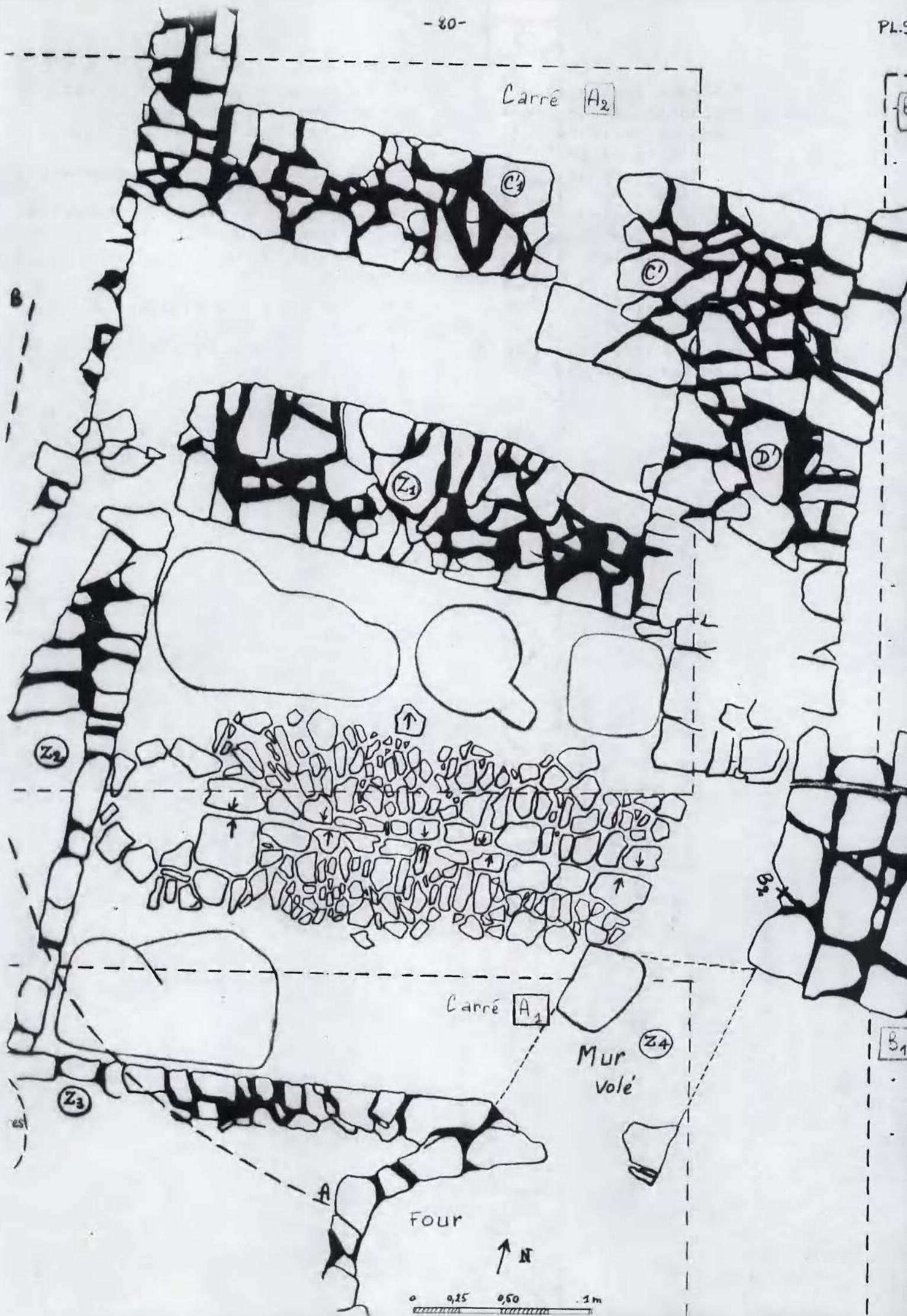
Bien que la fouille de cette partie du site ne soit pas terminée, nous en proposons une interprétation ... provisoire!

- Au départ, une couche d'occupation qui monte en pente douce depuis le Nord vers le Sud: carré E4 profondeur à laquelle elle apparaît -1,15m; carré E1: -0,79m; carré Eo1: -0,40m. A cette période correspondrait un habitat en bois

- 2^{nde} période: les murs X3 et X6 (dans la mesure où X6 est un mur indépendant de X5). Période de la chapelle I (X^{ème}-XI^{ème}).
- 3^{ème} période: les murs X2, X4-X5. Période de la chapelle II (XII-XIII^{ème}).
- 4^{ème} période: sur les ruines du bâtiment X2-X5, construction d'un four banal. XIV-XV-XVI^{ème}.
- 5^{ème} période: Au XVI^{ème} le seigneur quitte le site. Après la construction de la chapelle III (milieu XVI^{ème}) et du mur d'enclos, reconstruction sur les ruines du four précédent d'un nouveau four plus petit et d'un ty-forn pour préparer le pain.

La réalisation du talus de défense serait à situer aux environs de la 2^{ème} période, et plutôt entre la 2^{ème} et la 3^{ème} période.

Tout ceci, comme on l'a vu, demandera à être encore vérifié sur le terrain avant de devenir parfaitement probant.



Carré A₂

C₁

C₁

Z₁

D₁

Z₂

Carré A₁

Z₄

Mur volé

Z₃

Four

↑ N

0 0,25 0,50 1m

A l'angle Sud-Ouest

LE BÂTIMENT Z1. Z2. Z3 et son environnement.

STRATIGRAPHIE

1 - A l'intérieur du bâtiment "Z1.Z2.Z3"

Une fois dégagés les déblais 1976 sur une hauteur d'environ 1m et après une mince couche d'humus, nous observons côté douve (Ouest) et ce sur une largeur d'environ 1,50m, des déblais sablonneux. Par contre, côté dallage, vers l'est, les déblais sont beaucoup plus argileux et comportent une grande quantité de moellons et d'ardoises.

Aux angles sud-ouest et nord-est, les tout petits moellons prédominent nettement.

Le fond de la pièce, en particulier le caniveau, les abords du caniveau, les trous, le puisard étaient tapissés d'une couche grise fine d'une épaisseur minimum de 3cm sur le caniveau et le puisard.

De part et d'autre du caniveau, les interstices des pierres disposées sans ordre, étaient comblés de la même terre grise sur une profondeur d'au moins 20cm. Il en était de même pour les trous.

Cette couche grise nous a fourni un impressionnant matériel dont l'étude reste à faire, mais qui comprend toutefois:

- des centaines de tessons de verre: pieds de coupes, hauts de coupes, torsades, fonds de fioles, tessons de dame-jeannes verre fin à pointes de diamant, verre à teinte rose ou fumée, opaline blanche, bleue... épais verre vert...
(cf. Pl. 11-12-13)
- 3 assiettes ou plats peints l'un en vert foncé
l'autre en bandes successives (vert marron, orangé, bleu).

Quant au 3ème, il s'agit d'une sorte de plat à poisson. Celui-ci est peint en marron et bleu-clair.

(J'ai vu un tesson semblable dans une vitrine de l'époque croisée -XIIIème siècle- au musée de St Jean d'Acre.)

(cf. Pl. 10)

- des extrémités de clés (en bronze?) cf. Pl. 11
- un morceau de tuyau de pipe en terre
- divers tessons de céramique dont plusieurs en provenance de la partie supérieure du trou qui jouxte le mur Z3 (cf. Pl. 11): il s'agit de céramique à pâte blanche ou grise fine micassée, soit le "bol" de la planche, soit le vase en rebord en forme de grand bandeau (Pl.), soient les vases à feu à lèvres mince verticale de la planche
- une quinzaine de pièces de monnaies pratiquement toutes frustes, mais qui trouvées en surface, devraient nous permettre de dater la période d'abandon.

2 - La stratigraphie A-B. Coupe en arc de cercle dans le talus, à l'extérieur du bâtiment Z1.Z2.Z3, selon un axe Sud-est/Nord-Ouest.

Nous retrouvons ici l'ordre des couches décrites ci-dessus: déblais 76, humus et déblais.

Ce qu'il y a de spécifiquement différent, et que révèle la coupe A-B, c'est que sous la couche de déblais nous avons successivement:

Pl. 10





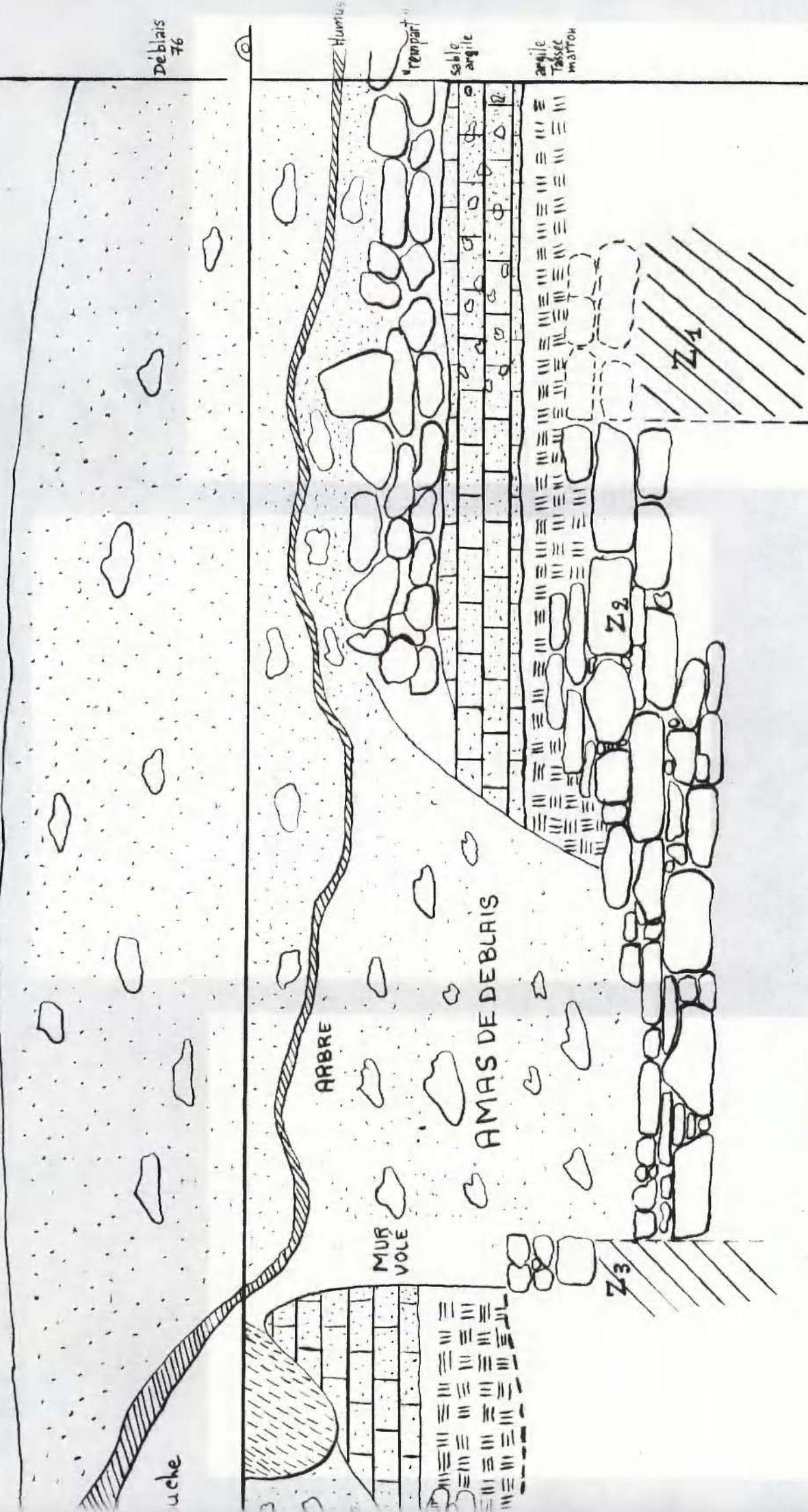
Contenu d'un "trou"
angle Z2-Z3







STRATIGRAPHIE Bâtiment Z1-Z2-Z3.



- déblais
- sable et argile
- argile marron tassé
- Roche de cendres

- une couche de sable-argile de couleur jaunâtre, contenant quelques pierrailles, d'une hauteur maximale de 0,75m.

- suivie d'une couche d'argile marron fortement tassée dans sa partie supérieure, visible sur au moins 0,45m.

Ces deux couches s'interrompent brusquement à 1,20m du point A suivant une ligne quasi-verticale, à une distance de 0,35m de la paroi interne du mur Z3. Nous avons là la trace repérable sur une hauteur de plus d'un mètre, de la destruction du parement interne du mur Z3.

Ce qui nous amène à conclure que le mur Z3 n'a été construit que sur cette épaisseur de 0,35m, et que pour ce faire, on a taillé verticalement dans les deux couches d'argile qui constituaient le talus de défense en terre.

A 3,50m du point A nous voyons réapparaître ces deux couches, mais le niveau d'apparition de la couche d'argile marron est ici plus bas de 0,35m. Ces deux couches sont repérables à la fois derrière le mur Z2 et derrière le mur Z1.

Les parements cachés de ces deux murs sont totalement irréguliers : il n'y avait aucune nécessité de les faire bien rectilignes puisqu'ils s'adossaient à des couches bien consistantes.

Il nous semble que la couche supérieure constituée d'argile sableuse de couleur jaunâtre provient directement du creusement du fossé. En effet, c'est sur une hauteur de 0,35m de cette couche qu'ont été installées des rangées de pierres qui seraient peut-être des traces de rempart. Ce "rempart" est situé nettement derrière le mur Z2 et l'extrémité du mur Z1.

La seconde couche d'argile est de couleur marron. Elle nous est apparue très tassée, surtout dans sa partie supérieure.

Son niveau, à son point d'apparition, entre les murs Z1 et C'1 est de -1,27m. Le niveau de la même couche dans la berme B3C3 est de -1,24m.

Nous pensons qu'il s'agirait là de la couche d'occupation du site avant la réalisation du talus de défense en terre. Nous serions ainsi en face de la couche (4) des carrés C3, C4, E4, F4, D1, E1 et surtout Eo1 où cette même couche se trouve comme ici sous un talus de défense.

3 - L'espace entre Z1 et C'1

Au niveau -0,87m entre les murs Z1 et C'1, après l'habituelle couche de déblais, nous avons mis au jour une épaisse couche de terre grise cendrée comportant beaucoup de charbons de bois surtout dans l'espace compris entre C' et Z1 sur une épaisseur qui atteint 0,45m et une longueur de 1m. Elle s'amincit tout en montant légèrement dans la direction de la muraille. A 1m depuis l'extrémité du mur C', on voit disparaître cette couche le long du mur Z1, tandis qu'elle reste visible le long du mur C'1 sous la forme d'un triangle dont la base rejoint la muraille

Nous y avons récolté :

- 21 tessons de céramiques à pâte granuleuse micassée jaunâtre ou noirâtre dont 2 tessons de fond de vase, l'un à angle externe arrondi, et l'autre à angle vif.
- 2 petits fragments de verre vert.

Des tessons de céramique granuleuse de même type ont déjà été trouvés dans la couche de brûlé du carré A3 (3b). Il se peut donc que ces couches soient contemporaines, ou même qu'il s'agisse d'une même couche maintenant masquée par le caniveau et le dallage.

C' D'

-28-

Pl. 15

Dallage

Z1



C4

Z1



La "Pile" à l'extrémité de D'

Z1

Le four domestique -



CONSTRUCTIONS MISES AU JOUR Pl. 15-16-17

La pièce Z1.Z2.Z3.

La pièce que nous a dévoilé la fouille est un carré (approximativement) d'une largeur moyenne de 2,80m, à l'intérieur duquel on accède par 4 marches depuis la place dallée. Au bas des marches on se trouve devant un passage d'une largeur de 1m encadré à gauche par le mur volé Z4, et à droite par la pile de 0,75m de large construite à l'extrémité du mur D'. Entrant dans la pièce, nous voici sur le caniveau qui occupe le milieu de la pièce et mène à un puisard; vers le nord, nous avons le mur Z1 (Lng: 2,85m); à l'ouest, le mur Z2 qui apparaît plus long (3,05m); au sud, le mur Z3 : 2,53m. Enfin, de part et d'autre du caniveau, le long des murs Z1 et Z3, des trous de forme circulaire.

La pile.

A l'extrémité du mur D'visiblement détruit à cet effet, a été bâtie une pile cubique de 0,75m de côté. Le parement réalisé entre les marches d'escalier et le dallage vient buter contre cette pile qui se voit encore sur une hauteur de 1,05m. L'angle S-O est parfaitement réalisé: les pierres qui le constituent sont posées en quinconce.

Le mur Z1 Pl. 15-16

Visible sur une hauteur maximale de 1,10m, il a une longueur de 2,85m, dont 0,23m appartiennent à D'.

Il est constitué de moellons rangés régulièrement en lignes avec alternance de rangées de grosses pierres et de pierres plus fines dont la mise à niveau est assurée par l'insertion de pierres plates (gneiss). Les moellons sont en granite à grain moyen. Peu de calages du type calage triangulaire. L'épaisseur moyenne des pierres est aux alentours de 0,15m, variant cependant de 0,10 à 0,22m.

Le parement extérieur de Z1 paraît régulier, avec cependant une variation d'épaisseur: 0,80m près de Z2; 0,65m vers D'.

Les murs Z2 et Z3 Pl. 15 et 17

Les deux autres murs sont du même type, à l'exception d'une utilisation plus importante du calage triangulaire et du calage avec ardoises. Z2 et Z3 sont légèrement bombés, leur rencontre se faisant selon un angle aigu et fuyant. C'est le mur Z3 qui apparaît le mieux sur une hauteur de 8 rangées de moellons.

Dans la stratigraphie, nous avons déjà vu que ces murs sont adossés au talus d'origine: la pièce a été creusée, et les murs ne sont construits que sur un côté. Le mur Z3 n'est construit que sur une largeur qui va de 0,35m à 0,28m. Le mur Z2 est plus large, mais son parement extérieur est très irrégulier. Ce mur semble s'intercaler entre Z1 et Z3.

Le four domestique.

A l'extrémité est du mur Z3, et dans le prolongement du mur volé Z4, apparaît la sole d'un four à une hauteur de -1,29m. Cette sole est située à 0,90m plus haut que le seuil de la pièce Z1.Z2.Z3. Il s'agit d'un arc de cercle (0,85m x 0,65m) délimité par une double rangée de pierres bien disposées et comportant une épaisse couche de cendres surmontée d'argile rougie au feu, le tout d'une épaisseur

Z1 -30-



PL. 16

Z2



Z3

Z1

Z2



Z3

Z1

moyenne de 0,20m. A la fouille il est apparu que cette sole avait été rechargée, en raison de cette succession de couches: argile rubéfiée, cendres et charbons de bois, argile rubéfiée.

Le parement qui forme le mur circulaire du four est accolé à la couche d'argile marron tassée et au mur Z3.

Le caniveau

Un caniveau occupe le fond de la pièce Z1.Z2.Z3, du moins la partie centrale c'est à dire dans le prolongement de l'escalier et de l'embrasure de la porte

L'axe central de ce caniveau est situé à 1,40m des murs Z1 et Z3 bien au milieu de la pièce et selon une déclivité de 10,3%: il aboutit à un puisard.

Un pavage, d'une épaisseur moyenne de 0,10m, formé d'une rangée de pierres plates posées symétriquement de part et d'autre de l'axe central réalise le caniveau lui-même. Ce pavage est prolongé par deux ou plusieurs rangs de pierres de moindre taille et de forme plus allongée posées sur champ; la déclivité latérale est de 13%. Le caniveau a une longueur totale de 2,43m pour une largeur moyenne de 1,10m.

Le puisard

De forme circulaire, il a un diamètre régulier de 0,50m. Une couronne de pierres légèrement inclinées dans le sens du caniveau, et bordée de pierres de même type que celles du pavage, forme la partie supérieure du puisard.

Une bordure sableuse, parfaitement circulaire et creusée dans l'arène granitique constitue le bord intérieur du puisard qui a une profondeur de 0,75m. Le puits découvert dans la douve en 1976 est également creusé dans l'arène granitique.

Les trous

Ils occupent tout l'espace qui demeure entre le dallage latéral du caniveau et le mur Z1: il en est peut-être de même de l'autre côté, entre le caniveau et le mur Z3 où la fouille est à poursuivre.

Il s'agit, comme le puisard, de trous creusés dans l'arène granitique, et dont la profondeur peut atteindre 0,50. A l'angle Z1-Z2, il se pourrait que 2 trous aient été mis en communication pour former le grand trou actuel long de 1,28. S'il en est effectivement ainsi, le 1er trou à cet angle aurait eu un diamètre voisin de 0,70m et les 3 autres trous de ce côté nord un diamètre moyen de 0,50m. Restera à expliquer leur raison d'être.

Essai d'interprétation.

- 1ère période: la couche d'argile marron tassée couche d'occupation.
- 2ème période: le talus de défense?(couche de sable argileux)
Il est possible que la couche cendrée située entre Z1 et C'1, ainsi que les murs D' et C' soient antérieurs au talus de défense et au rempart de pierres. Quoi qu'il en soit, il nous faut noter qu'à l'extrémité ouest du mur C' commençait un seuil, et que les murs C' et D' dessinent un angle de p bâtiment disparu puisque D' a été démoli pour céder la place à la pile décrite ci-dessus.

Pl. 17



C'1

Z1

↑
Restes de
muraille?

Z2

espace entre Z1 et C'1



L'emplacement
d'un mur "volé"
Z1 apparaît
nettement.

- 3ème période: celle du bâtiment tel qu'il apparaît actuellement.

Le bâtiment C'D' disparaît: on démolit une partie du mur D' pour construire la pile, l'escalier, le mur qui sépare le dallage de la cage d'escalier.

On creuse à une profondeur d'environ 1,50m dans l'intervalle entre talus de défense (ou muraille) et le mur D' afin d'installer les murs Z1.Z2.Z3.Z4.

Caniveau, puisard et trous doivent dater de la même époque, et probablement tout cet ensemble est-il contemporain de la place dallée (carrés B2-C2) et de la cave (carrés C3-D3) soit durant le XIVème siècle. Il est en effet grandement probable que toutes ces constructions datent des années où le seigneur de Lezkelen quitte la Motte devenue par trop exigüe pour s'installer sur le territoire de la basse-cour; ce changement de résidence se fait avant l'apparition des céramiques vernissées, c'est à dire au plus tard au XIVème siècle.

Le rôle joué par cette pièce, et plus particulièrement par les trous, reste difficile à préciser. Cette sorte de cave, avec caniveau et puisard, allie fraîcheur et propreté, et pourrait donc avoir été réalisée dans le but de conserver des aliments: les trous auraient servi à maintenir au frais des pots en terre (pots de grande taille du type "charnier" encore utilisés jusque récemment) remplis de viande salée.

A moins qu'il ne s'agisse tout simplement de latrines publiques, à proximité de la place... ?

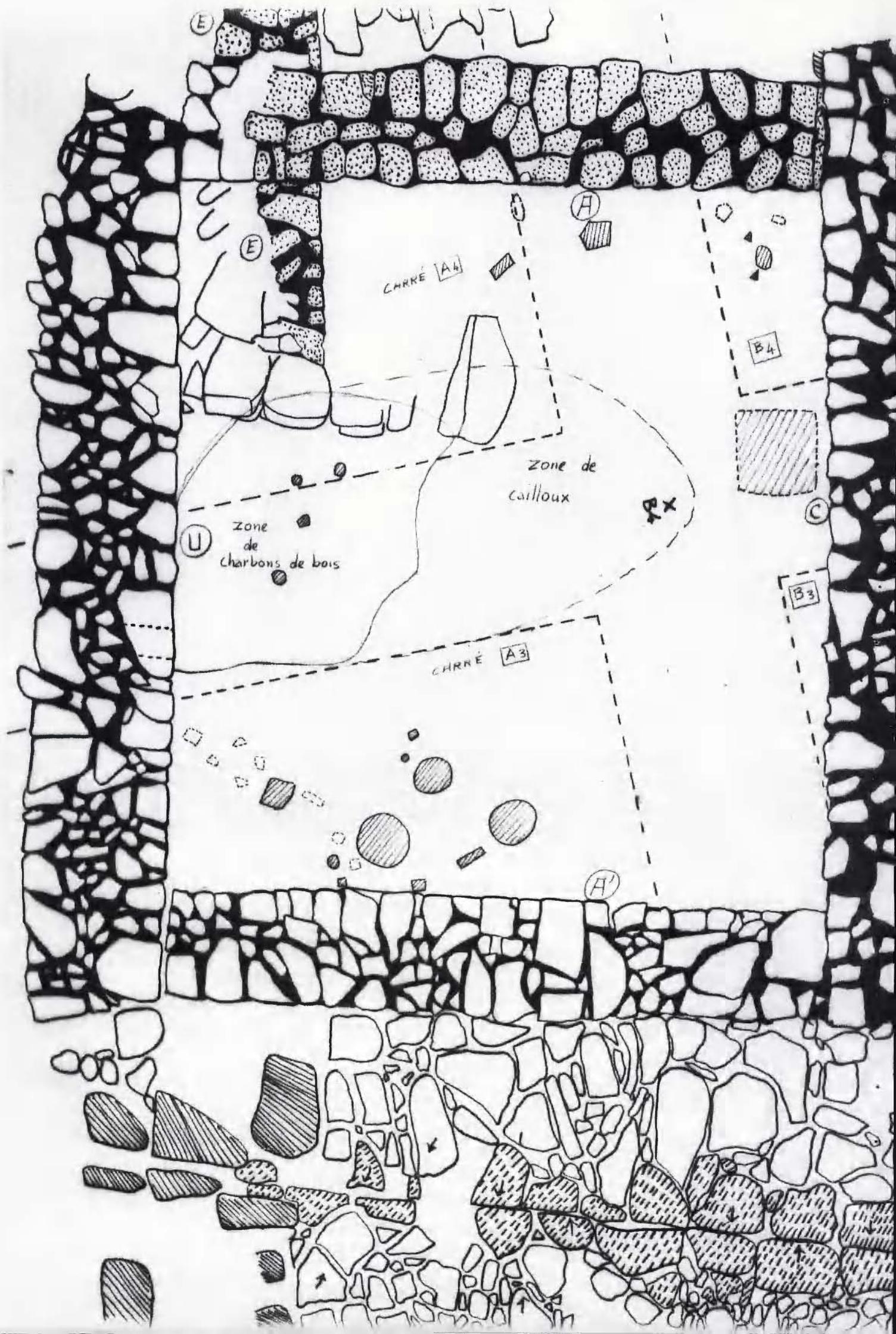
Ou encore d'une pièce destinée à la fabrication d'une boisson fermentée préparée dans de grands pots de part et d'autre du caniveau... ?

Il nous faudra recueillir d'autres éléments pour aboutir à une interprétation correcte.

Four
→

Mur
23





B A T I M E N T S A.C.A'.U & A.C.B.E

(voir rapports des campagnes précédentes 1978,80,81.)

Compléments stratigraphiques

1- A l'intérieur des bâtiments ACA'U et ACBE

Dans la précédente stratigraphie de ces carrés, nous avons constaté que le sol d'occupation le plus récent du bâtiment ACA'U correspondait à des déblais de comblement recouvrant une couche de brûlé, dont nous avons pris les profondeurs au cours de la dernière campagne de fouilles.

Cette couche ne recouvre pas totalement la surface de la pièce ACA'U, mais apparaît nettement dans une zone triangulaire délimitée par :

- l'angle A-C
- un point situé à 1,20m de l'angle A'-C, sur le mur C;
- un troisième point à 0,50m de l'angle que forme le mur A et le prolongement du mur E.

Sous la couche de déblais de comblement, nous avons donc un sol de nature variable le long du mur C :

- dans l'angle A-C: un mélange de terre rougie, de cendres et de sable.
- dans l'angle A'-C: de l'argile de couleur brune meuble et des pierres de déblais.
- entre ces deux zones, de l'argile mêlée de traces de sable et de charbons de bois.

En dégageant la couche de sable qui forme le sol d'occupation le plus récent dans cette zone centrale, nous avons découvert près du mur C, à 1,20m de l'angle A-C, un creux en forme de petit bassin carré de 0,40m de côté (0,15m de profondeur) rempli de terre brune. Ce trou se trouve dans le prolongement du "bassin" décrit l'an dernier.

Dans l'angle A-C et le long du mur C, nous avons des traces dont certaines très nettes, de trous de poteaux; l'un d'eux auprès du mur A a une forme pentagonale (0,15m x 0,17m).

La couche de brûlé qui descend en pente douce vers le mur A atteint une profondeur de 1,30m à l'angle des murs C et A. Elle passe sous la couche de sable de 0,38m d'épaisseur sur laquelle repose ce mur A. Si la couche de sable est commune aux deux Bâtiments (qui à l'époque n'en faisaient qu'un), il en est de même pour la couche de brûlé qui continue selon la même pente vers le mur B. Dans le quadrilatère ACBE, cette couche de brûlé apparaît sur une largeur moyenne de 1,30m, parallèlement au mur C. Elle passe donc clairement en-dessous (0,10m plus bas) de la curieuse construction de forme ovale qui rejoint le mur E. Cette construction ainsi que le mur E feraient partie de la période intermédiaire de comblement par le sable.

2- A l'extérieur, côté douve.

Recherchant des traces de murailles le long de la douve, nous avons mis au jour à l'extrémité nord du caniveau un nombre important de pierres en vrac, sur une longueur d'environ 2,20m et une largeur de 1,10m. Comme il s'agit là de pierres taillées, nous sommes visiblement devant des déblais liés à la destruction des



Angle A-C
le décapage de
la couche de sable.



La même
couche noire de
part et d'autre
du mur A

↳ Douve



A l'extérieur du
mur U, côté douve, le
"hérisson" de pierres.

bâtiments proches, et non devant des traces de murailles.

Sous ces déblais, nous repérons la trace de l'argile marron bien repérée dans la berme ouest des carrés A2 et A1. (cf. coupe du bâtiment Z1Z2Z3).

Constructions en pierres

La mise au jour du mur U découvert lors de la campagne de 1981 a été achevée cette année. Le talus, d'une hauteur de 1,50m, constitué pour une bonne part de déblais de 1976, a été dégagé sur une largeur de 0,80m, ce qui nous permet désormais d'apercevoir le parement extérieur du mur U.

La structure de ce parement externe est très irrégulière: les pierres ne respectent pas parfaitement l'alignement du mur, surtout vers le mur E; les pierres sont généralement plus petites que celles du parement interne, et moins bien rangées.

L'impression qui en ressort, c'est que ce mur (cf. Z2) devait s'appuyer sur un talus de défense en terre.

Matériel récolté.

La couche (01) - déblais 76, en provenance du fond de la douve - a fourni comme toujours un impressionnant lot de céramiques: 515 tessons dont la majorité provient de vases vernissés de formes diverses.

- Les N° 15, 17 et 45 sont des vases à feu, à rebord plat du type bombé à légère gouttière et bourrelet externe (cf. Pl. 35) en pâte ocre à dégraissant de quartz parfois gros; 2 de ces 3 vases portent des traces de vernis.

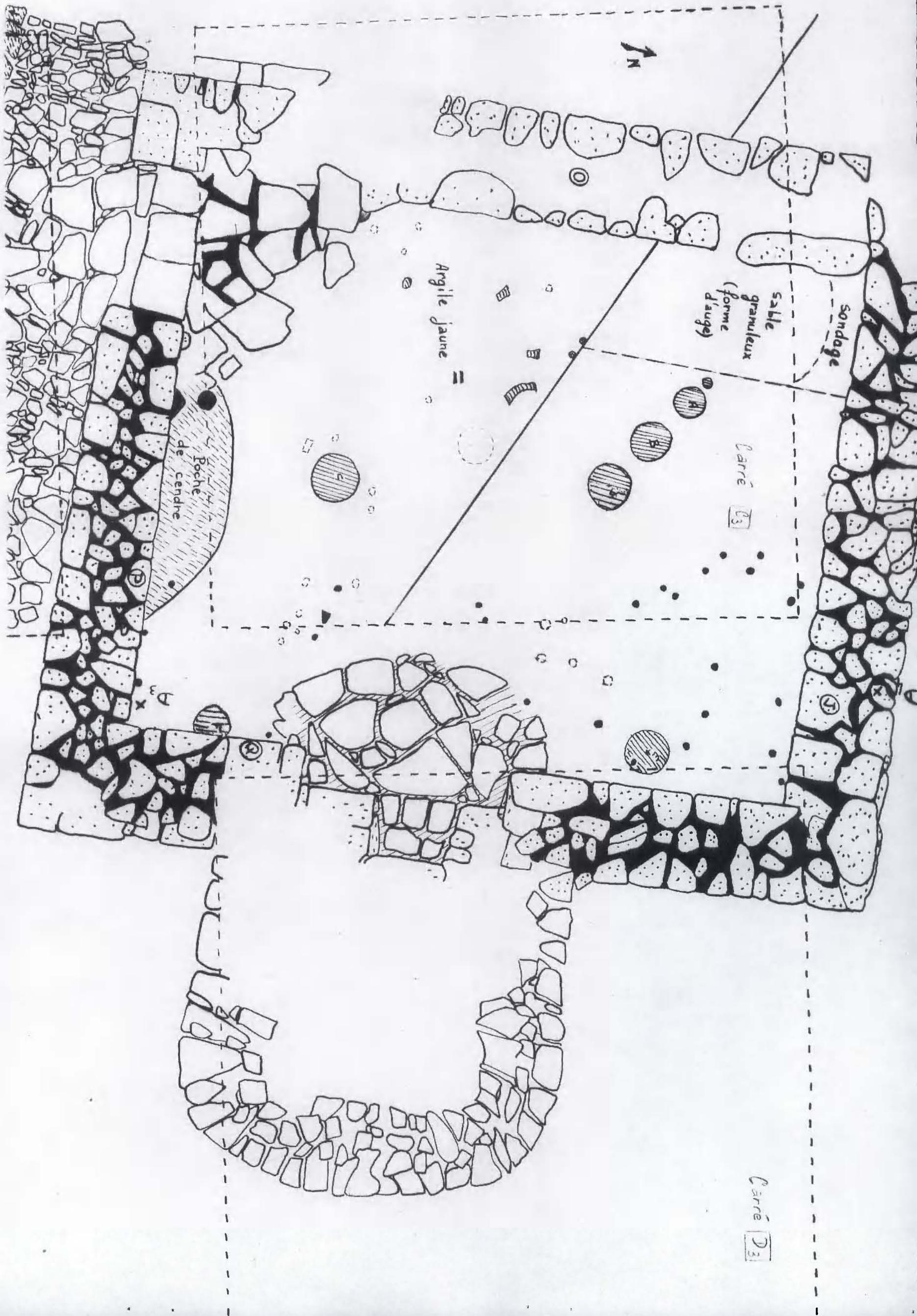
- Les N° 1, 12 et 13 sont des rebords plats à une ou deux gouttières, de grands vases à feu également en pâte ocre quartzique et portent des traces de vernis. (cf. Pl. 38)

- Le tesson N° 71 est d'un type de pâte proche des précédents mais sa forme est toute autre: il s'agirait d'un grand plat ou d'une terrine dont la face interne est entièrement vernissée en vert-jaune. (cf. Pl.)

- Des 2 tessons de haut de poêlon à rebord à gorge bien arrondie que nous signalons ici, l'un est encore à pâte quartzique ocre avec traces de vernis, (A3(01)18), tandis que l'autre est en pâte blanche micassée (A3(01)27). Cf. Pl. 36

La couche (2) nous a livré 29 tessons de céramique, à proportion égale de pâte blanche micassée et de pâte ocre quartzique vernissée. Il faut y ajouter un fragment de pied de verre, 23 morceaux de ferraille rouillée, des sdories, et surtout une pièce de monnaie dont le revers seul est lisible; on y voit une croix dont les extrémités des bras se recourbent; dans l'angle formé par les bras, on devine une fleur de Lys. (Prof. -1,11m, vers la fin de la couche 2).

Dans la couche (3), nous n'avons plus trace de vernis et les pâtes sont pratiquement toujours micassées, et plus ou moins granuleuses: cf. A3(3)3 Tesson de galettière, et A3(3)2 tesson de lèvres de marmite. Nous y avons récolté au total 34 tessons de céramique, 5 morceaux de ferraille rouillée et 2 petits blocs de plomb et verre fondus.



B A T I M E N T J.O.P.Q. Avant le bâtiment en pierres...

Cf. Rapports 1980 et 1981

La campagne de fouilles de 1981 avait révélé des traces d'occupation datant d'avant la construction en pierres: une ligne NO-SE sépare en deux parties bien distinctes l'emplacement occupé par le bâtiment JOPQ. Au nord de cette ligne, une couche de sable gris; au sud, de l'argile jaune. Nous avons terminé de fouiller le sol de la cave (la berme C3-D3 restait à fouiller à ce niveau) -couche (3)- et minutieusement approfondi la fouille de la couche (4) en commençant par l'argile jaune.

1- La couche d'argile jaune, située dans la partie sud-ouest du bâtiment se prolonge dans la berme D3-D4 d'une part, et sous le mur Q d'autre part.

Outre les emplacements de terre de couleur brune ou blanche précédemment recensés nous repérons entre l'escalier et l'angle des murs P et Q, sur une longueur de 1,10m et une largeur de 0,70m, une zone de sable argileux gris qui ressemble à un rectangle aux extrémités arrondies, dont le bord est situé à 0,20m du mur P et l'extrémité à 0,30m du mur Q. Cette zone a la forme d'une auge et pourrait bien correspondre à celle trouvée en 1981 à l'angle N-O du bâtiment. Elle comporte des petites pierres situées plutôt sur le pourtour, et son extrémité Est vient buter contre le trou de poteau "F", tandis que l'autre extrémité est partiellement assise sur une poche de cendres.

En effet, le long du mur P, une importante tâche de couleur gris clair (Lngr: 1,60m) dans laquelle apparaissent quelques pierres, semble se prolonger sous le mur Q. Cette tâche a une forme ovale bien visible. La zone granuleuse décrite ci-dessus a mordu sur une partie de cette tâche, ce qui signifie qu'elle est plus récente que la zone cendrée. A noter aussi qu'à l'extrémité ouest de la tâche, sous l'emplacement de la dernière marche d'escalier nous observons deux traces brunes dans la couche d'argile jaune; l'une est circulaire (ϕ 0,27m), l'autre rectangulaire est partiellement engagée sous le mur P.

Il faut aussi remarquer les diverses tâches de couleur brune de forme tantôt circulaire, tantôt rectangulaire, qui sont réparties sur l'ensemble de la couche d'argile jaune. Il s'agit de tâches dont la largeur va de 5 à 8 cm. Elles semblent former un arc de cercle à l'angle des marches et du mur Q; ce 1er arc de cercle est doublé par une seconde série de tâches brunes; nous aurions là, tout comme le long du mur P des traces de trous de petits pieux.

Le trou de poteau "F": non loin de l'angle PQ et jouxtant le mur Q une trace brune de forme circulaire (ϕ 0,24) est apparue à une profondeur de -1,51m; peu à peu elle est devenue rectangulaire, jusqu'à disparaître à une profondeur de -1,66m.

2- La couche de sable argileux qui occupe la partie Nord-Est du bâtiment.

Cette couche a été décapée de -1,46 à -1,84m, soit sur une épaisseur de 0,40m environ. Il s'agit d'une couche grisâtre d'argile sableux, qui ne comporte de pierres que le long de la couche argileuse jaune, et ce sur une largeur de 0,40m à 0,50m; tassée en surface, elle est plus meuble en profondeur.

A une profondeur de -1,50 environ commencent à apparaître

P.



escalier.

Dans la couche d'argile, l'angle P.Q.

Q

Les trous de poteaux B et D à -1.84



couche d'argile.

hérisson

couche de sable argileux

D

B

dans l'angle J-Q des traces brunes souvent circulaires et allant par deux (\emptyset 4-6cm); elles restent apparentes sur une profondeur qui n'excède guère 0,10m.

Près du mur Q, à -1,46m, directement sous le sol de la "cave" nous découvrons une forme circulaire de sable jaune, qui tranche très précisément sur la couche avoisinante, et ceci non en raison de sa nature, mais en raison de sa couleur. (\emptyset 0,43m).

A -1,52m, dans la tâche jaune, sous une ardoise, nous trouvons une tâche bien ronde de couleur gris-brun; \emptyset 0,28m.

A -1,57m, la tâche gris-brun tend à devenir rectangulaire; son diamètre diminue: \emptyset 0,23m.

A -1,62m, elle est tectangulaire: 0,20 x 0,13m.

A -1,64m, elle disparaît.

Nous avons constaté que les "trous de poteaux" A,C,E,F, qui sont apparus presque immédiatement sous le sol de la cave, disparaissent relativement rapidement; nous ne les suivons que sur une profondeur de 0,15 à 0,20m.

Par contre les "trous" B et D demeurent bien plus profondément; le trou D a encore une section de 0,32m à la profondeur de -1,84m, ce qui veut dire qu'il était enfoncé dans le sol d'au moins 0,60m à la période d'avant les constructions de pierres. (le niveau de cette période, couche (4), est repérable dans la berme B3C3: -1,24m).

Matériel et interprétation:

Il va sans dire que l'ensemble de ces éléments demeure pour le moment très disparate, et ne nous permet pas de nous faire une idée sérieuse sur l'état du site avant les constructions de pierres. Nous savons seulement qu'il y avait dans cette partie Nord-Est du carré C3 une couche d'occupation comportant des grands piliers de bois et que, d'autre part, la céramique recueillie nous situe avant la céramique onctueuse.

En effet, le dernier tesson de céramique onctueuse se trouve en couche (3), période la plus ancienne du bâtiment JOPQ, en tant que tel.

Au passage de la couche (3) à la couche (4) nous avons 7 tessons à pâte fine micassée; puis dans la couche (4) nous n'avons plus que de la céramique à pâte granuleuse, qu'elle soit noire, ocre, ou rose, au total 75 tessons.

Parmi ces tessons, il faut noter la présence d'un fragment de lèvre de vase à feu décoré à la molette. cf. PL. 41

A signaler aussi que la fouille de la berme B3C3 nous a fourni, en fin de couche (3), un tesson à la molette au dessin peu géométrique puisqu'il ressemble vaguement à un filet (cf. Pl. 40 B3C3(3)). La couche (4) de cette même berme nous lègue enfin un autre fragment de lèvre ^{portant} comme toujours sur la face interne un décor de deux bandes de rectangles réalisés à la molette.

Nous sommes donc ici pour le moins aux alentours du X^{ème} siècle, la céramique onctueuse apparaissant dès le XI^{ème} siècle.

Q



J

- trou de poteau E
- diverses phases.

Q



Q





S

y



Angle E1



②

③

④

y

LES MURS S et Y - ou l'espace compris entre le Four I et les
Fours II-III
Carrés D1-E1 et D2-E2

La fouille de cet espace, important pour la compréhension des divers types d'occupation du site, est à peine commencée. Voici cependant quelques indications.

STRATIGRAPHIE.

La stratigraphie est relativement identique sur l'ensemble de cet espace, mis à part le trou situé à 3,50m environ du passage dans le mur d'enclos.

Après une couche d'humus épaisse de 0,10 à 0,15m, nous rencontrons une couche de déblais dont l'épaisseur moyenne est de 0,35m (couche (2)) composée de pierres de construction, d'argile et de sable, le tout reposant sur une couche d'ardoises bleues du type "grosses ardoises". Il faut noter qu'entre les murs S et Y la couche de déblais comporte beaucoup de moellons, dont certains de bonne taille, visiblement en provenance directe du mur S. Au fond de la couche d'ardoises, à 0,40m du mur S se trouvait une grosse ardoise (épr: 2 cm) taillée en forme de cercle de 0,30m de diamètre.

Au-dessous des déblais, et presque uniformément répandue sur l'ensemble de la surface se trouve une couche de sable granitique dont l'épaisseur varie de 0,10 à 0,25m (couche (3)). C'est au passage de la couche (2) à la couche (3) que se récolte l'essentiel du matériel dans cet espace. Cette couche de sable est manifestement plus épaisse en deux points: - l'angle des bermes E0-E1 et D1-E1
- l'extrémité Est de la berme E1-E2,

comme si l'on avait voulu combler un passage ou un creux selon cet axe. Quoi qu'il en soit, c'est aussi sur cet axe que se trouve ce creux, ce trou de plus d'un mètre de profondeur par rapport au niveau du sol. Fouillé sur une profondeur de 0,50m, ce creux en forme de cuvette ne nous a livré que de la terre végétale; au fond: une pierre. Il faudra certainement en poursuivre la fouille.

De même qu'il faudra poursuivre la fouille de la couche (4). Cette couche de couleur marron, ressemble fort à de la terre arable très argileuse; elle apparaît au niveau -0,69m le long de la berme E1-D1, et au niveau -0,79 toujours dans le carré E1 à l'angle F1. Comme le montre bien la photo de la planche 24 son niveau descend depuis l'angle E1 jusqu'à la berme E1-E2 (à gauche sur la photo). Comme le montre aussi la photo, son épaisseur varie de 0,30m à 0,15 ou même 0,10m. C'est directement sous cette couche que nous atteignons l'argile jaune, et au passage d'une couche à l'autre se laissent apercevoir toute une série de tâches brunes soient circulaires, soient rectangulaires, soient losangées, toujours de petite taille (de 3 à 7cm). Ces tâches s'enfoncent dans l'argile jaune. Nous en avons rapidement relevé 13 en double couronne autour du "trou" dont nous parlerions plus haut. Il s'agit sans doute encore une fois de traces laissées par de petits pieux.

STRUCTURES MISES AU JOUR : les Murs S et Y

Le Mur S est désormais visible sur une longueur de 10,60m et sur quelques assises supplémentaires à l'approche du mur d'enclos. Large d'environ 0,70m, il est construit sur la couche de sable (3) pratiquement en moellons.

L'appareillage utilisé ici semble très proche de celui des murs Z1.Z2.Z3. sans qu'on puisse dire qu'il soit identique.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce mur se prolonge sous le mur d'enclos du XVIème siècle le mur d'enclos du temps de la Chapelle II.

Le Mur Y quant à lui est situé à environ 1,45m au sud de S selon un axe à peine différent. Etant donnée sa situation, il paraît tout de suite évident que c'est ce mur Y qui correspondait initialement au mur R, et que le mur S n'a été construit qu'après coup.

Ce mur Y apparaît à une profondeur de 0,64m, sur une longueur de 3,50m et ne semble exister que sur une assise; d'une largeur de 0,90m ses deux parements sont réalisés en pierres très moyennes (environ 0,10m d'épaisseur); un blocage de pierrailles et d'argile comble l'espace entre les deux parements.

MATERIEL RECUEILLI

Le long du parement nord du mur Y, presque à l'extrémité Est de ce parement nous avons recueilli directement sous les ardoises, à une profondeur de -0,54m, 240 tessons de vases à feu à pâte granuleuse micassée de couleur soit rosâtre soit grisâtre, en provenance essentiellement de deux vases à rebord plat et panse ventrue, dont les oreilles de préhension sont décorées d'incisions au couteau. (D1(2)1) (D1(2)2) cf. Pl. 37, 39 (Ces tessons auraient tout aussi bien pu être numérotés en couche (3)).

La couche de déblais (2) nous a fourni plusieurs tessons de hauts de vases à pâte ocre jaune et dégraissant de quartz, dont 2 portent des coulées de vernis:

- 1 tesson de vase à feu à bord relevé en forme de large bandeau. Des petits bourrelets verticaux se terminent en légères protubérances du rebord vernissé. (D1(2)3) cf. Pl. 33
- 1 tesson de rebord bombé se terminant par un bourrelet externe. (D1(2)4) cf. Pl. 35
- 1 tesson de rebord plat à large gorge du même type que le (B1(2) de la planche

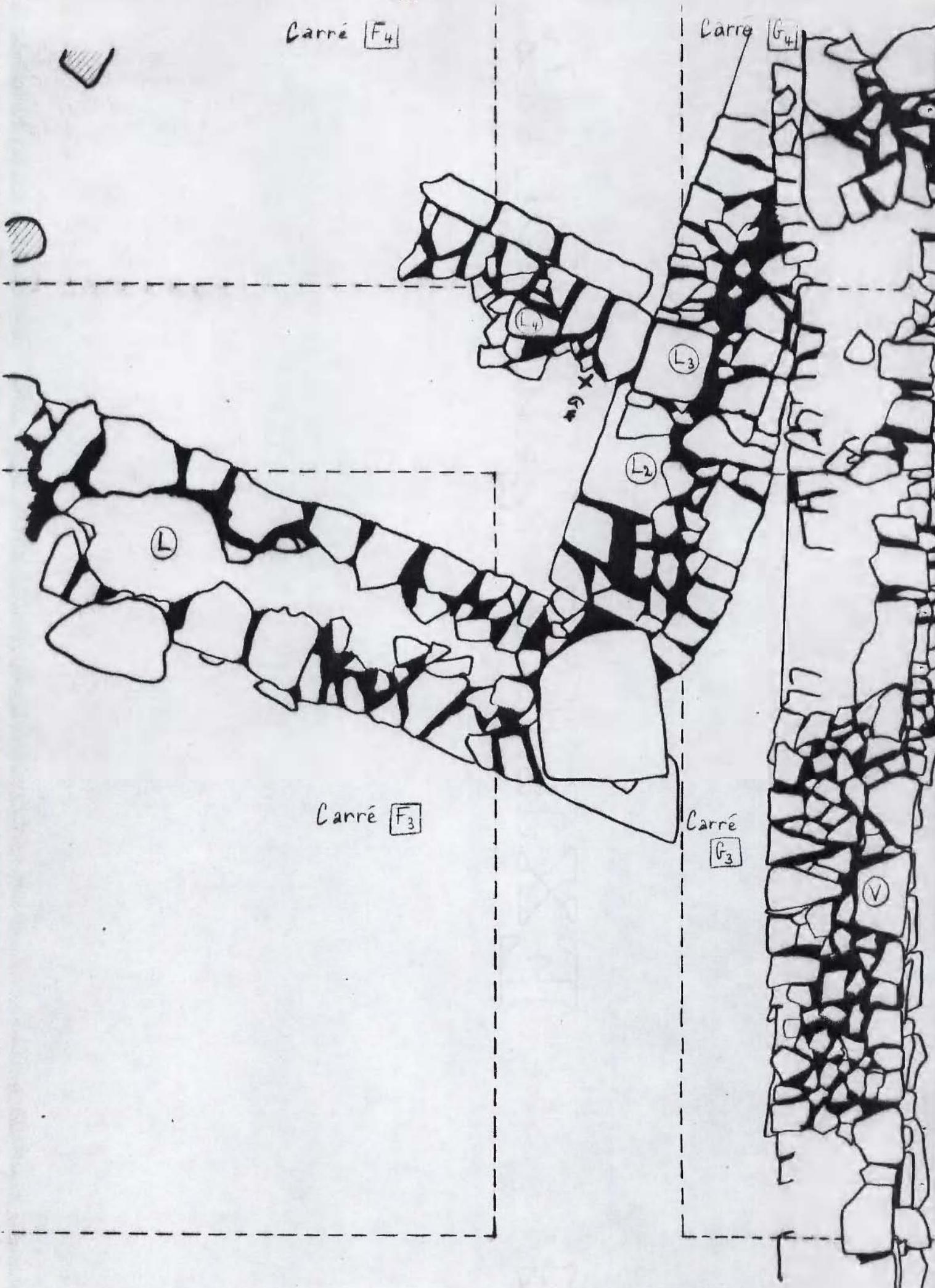
La couche (3) nous a livré pour le moment un tesson de haut de marmite dont le haut de la panse est marqué d'incisions régulières au couteau et dont le rebord plat se relève légèrement vers l'extérieur tandis que par dessous il est aminci en cavet. (D1(3)6) Cf. Pl. 37 La pâte de ce vase est de couleur rosâtre et relativement fine bien qu'utilisant un dégraissant de quartz moyen et du mica fin.

La fouille de la couche (4) est à peine commencée; nous n'y avons récolté pour le moment que quelques petits tessons de panses de vases à feu à pâte granuleuse micassée.

MUR D'ENCLOS XVI^e

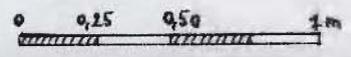
Carré F₄

Carré G₄



G₃ X

N ↑



Un autre mur d'enclos ? le MUR "V".

Un bâtiment déjà disparu aux XIV-XVèmes siècles: les MURS "L". / Pl. 25

Au Nord-Est du site, dans l'espace protégé par le mur d'enclos du XVIème siècle, nous avons mis au jour en 1981 quelques traces du mur L que nous suivions depuis le carré D4. Afin d'y voir plus clair, nous avons poursuivi la fouille du carré F3, partiellement celle du carré F4 et commencé la portion Ouest des carrés G3-G4.

STRATIGRAPHIE du carré F3

Après une petite couche d'humus, nous trouvons, entre le Mur L et la berme F3-F2 une épaisse couche de déblais ; cette épaisseur passe de 0,70m auprès du mur d'enclos à 0,50m auprès du mur V. De couleur brúnatre la couche (2) comporte beaucoup de pierrailles mêlées à une terre argileuse. Elle est le résultat de destructions diverses.

Sous cette couche apparaît à une profondeur de 0,84m auprès du mur d'enclos une couche argileuse brunâtre qui a servi de sol d'occupation et qui recouvrait le mur L. Cette couche (3) bien que la fouille n'en soit pas terminée, nous semble très épaisse: environ 0,50m. Elle comprend sans doute les couches (3) et (4). Elle est de plus en plus sableuse à l'approche de la berme F3-F2.

A l'extrémité du mur L et parallèlement au mur V, sur une longueur de 3m et une largeur de 0,60m, cette couche argileuse cède la place à une couche de sable grisâtre mêlé de charbons de bois et dont la partie supérieure auprès du mur V est nettement rubéfiée. Il semble que le mur V soit installé sur cette couche.

STRUCTURES MISES AU JOUR

- Le Mur V:

Ce mur actuellement dégagé sur une longueur de 6,70m, a des largeurs très diverses: 0,60m auprès de la berme G3-G2;
0,75m un peu plus au nord;
0,85 avec son décrochage en G4...

Visible sur une hauteur de 0,50m, il présente un aspect très irrégulier. Si les deux extrémités sont construites en pierres d'une certaine taille, toute la partie centrale du mur est bâtie en petites pierres mal rangées. Etant donnée l'inclinaison de l'ensemble du pan de mur vers l'ouest, nous sommes amenés à nous demander si nous n'avons pas là les restes d'un mur qui se serait écroulé vers l'ouest, et dont on aurait reconstruit rapidement une partie. Cette hypothèse expliquerait aussi le débordement que nous observons dans la partie Nord du mur, côté berme G4-F4: on aurait reconstruit sur le mur précédent sans en suivre exactement le tracé.

En tout cas, son parallélisme par rapport au mur d'enclos XVIème, et sa situation par rapport aux chapelles laissent penser qu'il pourrait s'agir là du mur d'enclos du temps de la chapelle II (du XIIIème au XVIème siècle.)

- Les murs L

= Le mur "L" lui-même apparaît désormais sur une longueur totale de 13m depuis le carré D4; sa largeur reste régulière: 0,90m.

V

L3



L4

L



L

L4

Mur V

L3

Un trou de poteau le long du mur d'enclos; on peut remarquer qu'il est penché.



= Le mur "L2" forme un angle droit avec le mur L. L'angle des deux murs est d'ailleurs étrangement constitué de deux très grosses pierres superposées comme pour faire un contrefort. Le mur L2 est plus large que L: il est réalisé en pierres de bonne taille (0,30m env.) sur une largeur de 1m. Mais très vite nous ne le percevons plus que comme un débordement sous L3, avant de disparaître sous le mur V.

= Le mur "L3" : construit sur le mur L2, dont il utilise rapidement le parement Ouest pour son propre parement, ce mur d'une largeur de 0,75m rappelle sur les deux mètres où nous pouvons l'observer, le type de construction des murs X2 et X5.

= Le mur "L4": un genre de superposition comparable à celui que nous venons de décrire en L3-L2; ce mur vient buter contre L3-L2; il n'existe plus que sur un parement et sur une longueur de moins de 1,50m. Pour le moment, c'est encore plus étrange que le mur C'1 auprès du mur Z1, et ici la couche de terrain ne nous fournit pas d'explication!

Les murs "L" font partie d'un bâtiment commun dont nous ne savons pour le moment que peu de choses:

- puisque d'après leur direction L2-L3 passent sous le mur V, il est évident que le bâtiment dont ils font partie est démolé quand on élève ce mur d'enclos de la chapelle II (peut-être au XIVème?)
- le mur L2 a servi de soubassement à L3; or L et L2 sont dans la couche (3) à un niveau plus bas que la fondation de V; rien n'interdit donc de penser qu'ils doivent être situés en couche (4), et qu'ils sont pour le moins aussi anciens que les murs X3 et X6.

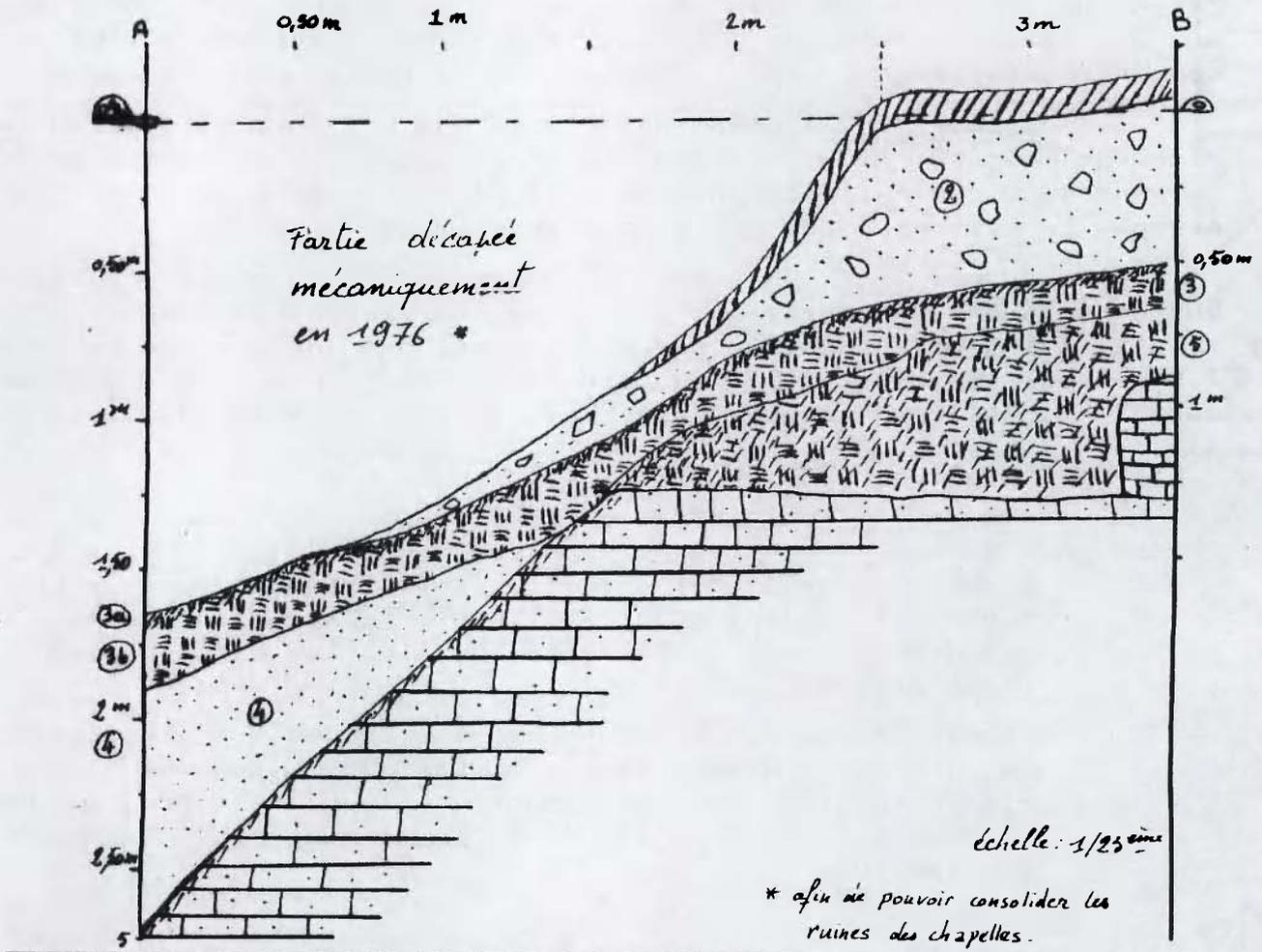
MATERIEL RECUEILLI

Ce matériel n'est pas encore étudié. Signalons cependant, qu'à part un petit morceau de cuivre plat découpé en forme d'aile, et une petite plaque de schiste (qq cm) gravée d'un côté d'une croix en creux, et de l'autre d'une cupule percée de 13 trous ronds, nous n'avons récolté que de la céramique "en tous genres":

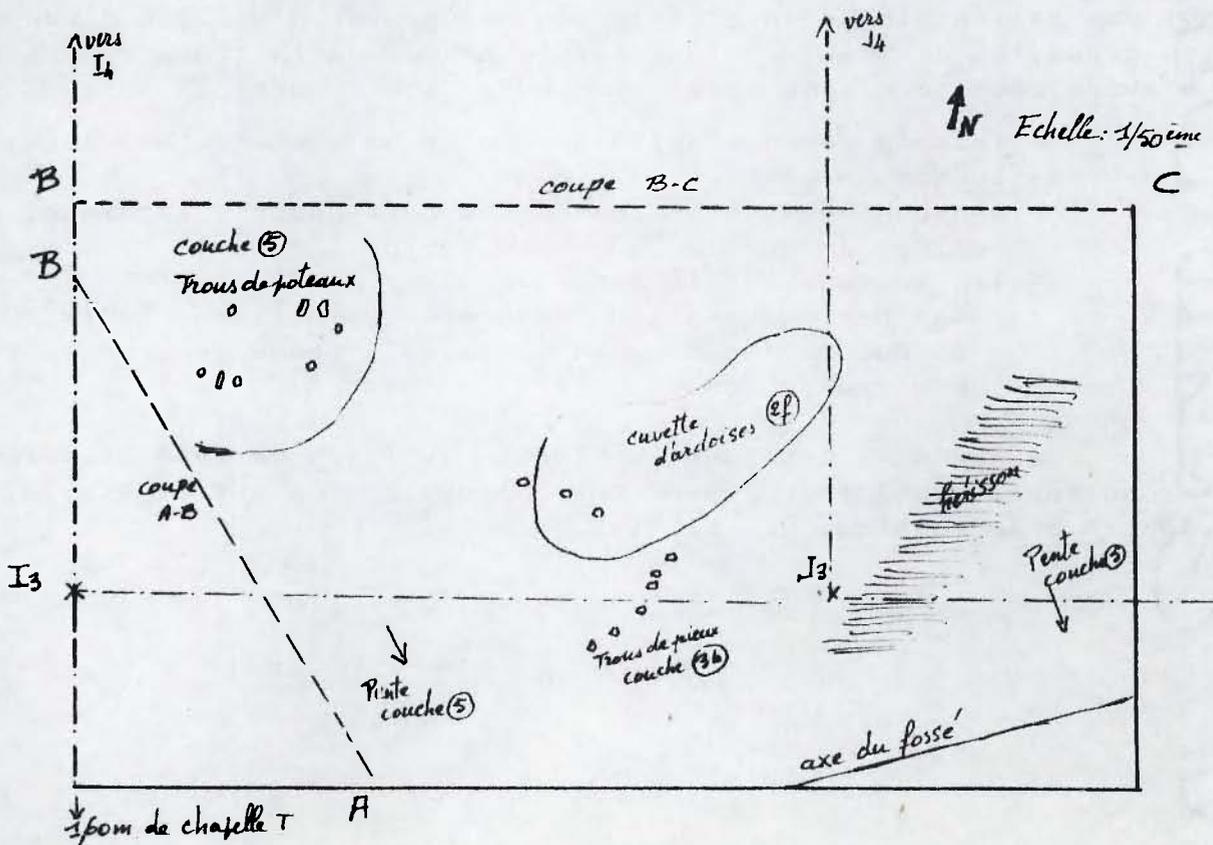
- faïence récente en provenance de bols blancs ou bleus;
- tesson de gobelet vernissé
- tessons de vases à feu à pâte ocre-jaune quartzique, avec coulées de vernis jaunes ou verts.....
- les tessons à pâte micassée
ici par exemple des tessons de galettières (G3(2)10,15)
ou encore des tessons de vases à panse ventrue et rebord à gorge profonde (G3(2)6)

A signaler cependant un tesson de lèvre de vase en céramique granuleuse, récolté auprès du mur L à une profondeur de -0,95m, et décoré à la molette. Cf. Pl.41.

Coupe Stratigraphique A-B



PLAN DU SONDAGE LE LONG DE LA CHAPELLE I



SONDAGE LE LONG DU MUR NORD DES CHAPELLES.

En 1976, des décapages réalisés par un engin mécanique sur le pourtour des ruines des chapelles avaient permis d'atteindre, sur une surface d'environ 2 m², une couche profonde relativement noire repérée au cours de la fouille en 1971. Une fouille rapide permit de recueillir quelques tessons de céramique granuleuse décorée à la molette, et des prélèvements de charbons de bois donnèrent une datation radio-carbone aux alentours de 960.

La fouille de la Basse-Cour nous conduisant cette année jusqu'aux abords de la chapelle, nous avons réalisé un sondage le long du mur Nord des chapelles, afin de pouvoir fouiller plus à loisir cette couche du X^{ème} siècle.

Ce sondage fait un rectangle de 7m de long parallèlement aux chapelles sur une largeur de 4m. Le bord sud du sondage se trouve à environ 1,60m au nord du parement extérieur de la chapelle I, tandis que le bord ouest suit le milieu de la berme H3-I3.

La fouille a permis de retrouver la couche noire de 1971 et 1976, à une profondeur de -0,74m (point B) que nous suivrons jusqu'à une profondeur de -1,94m (point A). Cette couche que nous voyons descendre du nord au sud, nous allons aussi la voir descendre vers l'est. Nous nous apercevrons en définitive que les différentes couches du sondage semblent suivre le relief d'une cuvette (axe N-E/S-O) remblayée à diverses reprises, suivant les destructions successives des trois chapelles.

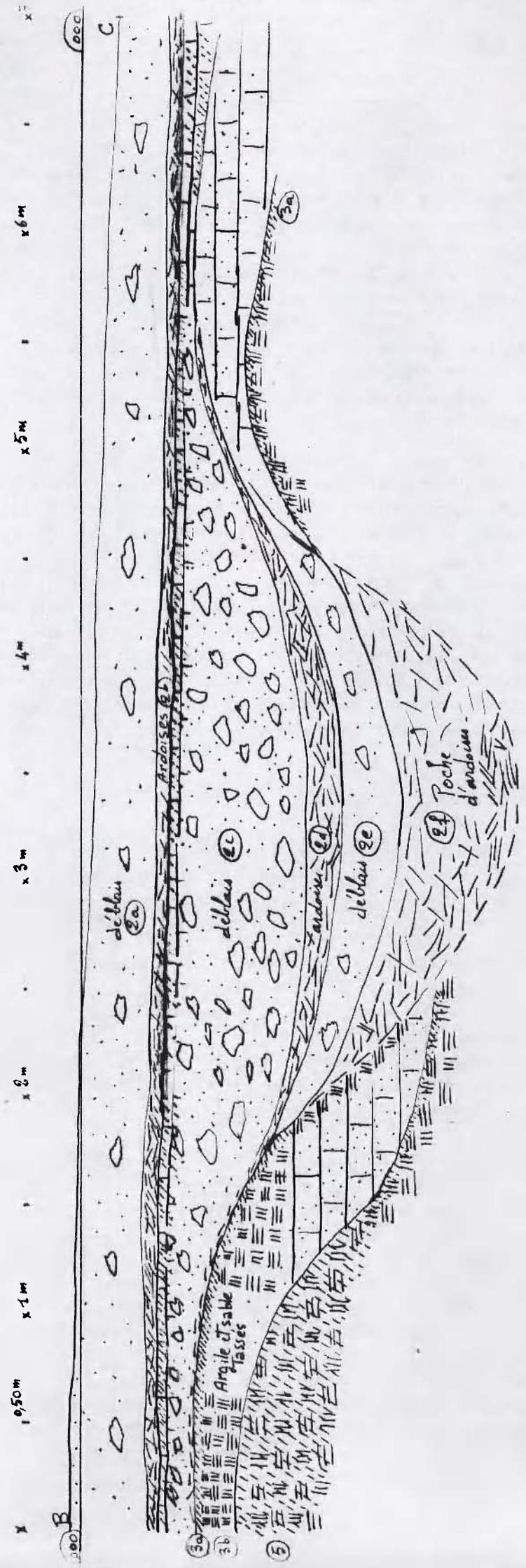
LES COUCHES DE REMBLAIS

- (2a) - La 1^{ère} couche de déblais est constituée d'argile jaune et de pierrailles, sur une épaisseur de 0,35m; elle se termine par
- (2b) - une couche d'ardoises qui est pratiquement plane. (épaisseur de la couche: environ 6cm.)
- (2c) - La 2^{ème} couche de déblais comporte beaucoup de pierres de démolition parmi l'argile et le sable.
- (2d) - La couche d'ardoises ici apparaît sur une longueur de 4,15m, soit depuis 1,50m du bord Est jusqu'à 1,35m du bord Ouest. Son épaisseur est de 0,05m aux extrémités, et de 0,15m au centre; les ardoises elles-même sont plus épaisses que celles de (2b). Partant d'un niveau -0,58m, la couche descend jusqu'au niveau -1,23m.

Ces couches 2c et d ont fourni des fragments de faïtières vernissées (type chap.II), des tessons de céramique vernissée verte, de la céramique à pâte blanche micassée, et quelques tessons d'onctueuse.

- (2e) - La 3^{ème} couche de déblais apparaît dans le carré de sondage sous la forme d'une cuvette d'une largeur de 1,90m, et dont le fond le long du côté nord du carré est au niveau -1,46m. Cette cuvette s'avance en pointe dans le carré vers le côté sud, tout en s'enfonçant. La fouille de cette cuvette a révélé que
- (2f) - la couche d'ardoises qui en constitue le fond s'épaissit jusqu'à former une poche d'ardoises d'une épaisseur de 0,33m. Il faut noter la présence de nombreux coquillages (huitres surtout) à l'intérieur de cette poche.

coupe stratigraphique à main-levée -
 (Ouest) B-C (Est) Les couches de déblais.



Il apparaît également que cette poche n'est pas naturelle: elle a bien été creusée, puisque une fois l'ardoise dégagée, le côté sud de la poche permet de lire comme sur une coupe la succession des couches suivantes: couche d'occupation, couche de sable, nouvelle couche d'occupation, nouvelle couche de sable. (Matériel recueilli: onctueuse, et granuleuse.)

SOUS LES COUCHES DE DEBLAIS...

La stratigraphie B-C de ce carré de sondage montre bien les bords de la cuvette. Ceux-ci sont constitués à l'Est par une couche d'argile brune surmontant une couche de sable, et à l'ouest par une couche d'argile beaucoup plus noire, que nous allons retrouver plus loin.

Signalons encore du côté Est la présence dans la couche sableuse d'un hérisson de pierres du type petit moellon, partant du coin N-E du carré, selon un axe N-E/S-O; ce hérisson a une longueur moyenne de 4,25m pour une largeur d'environ 0,65m. Déblais ? mais de quelle époque? Couche (2e) ?

- (3) - Nous avons ensuite décapé la couche d'occupation, qui était vraiment un sol dur, d'une épaisseur moyenne de 0,12m, que nous diviserions volontiers en deux: une partie supérieure constituée de sable et d'argile bien noire (couche (3a) - notre couche noire de '71 et '76) suivie d'une partie plus argileuse avec traces de charbons de bois (3b).

L'ensemble de la couche suit une pente régulière vers les chapelles; elle apparaît -à son niveau le plus bas- à une profondeur de -0,49m au bord nord du carré, et atteint la profondeur de -1,67m au bord sud. Elle passe sous le hérisson, et laisse apparaître quelques traces incertaines de trous de pieux.

La couche superficielle (3a) nous a livré 5 tessons d'onctueuse en provenance d'une même marmite à bords verticaux, 12 tessons de céramique granuleuse ocre, et 3 clous rouillés.

Dans la couche (3b) par contre tous les tessons de céramique récoltés sont de la céramique granuleuse, souvent ocre, provenant de vases à grosses lèvres obliques.

- (4) - La couche (4) est une couche de sable de mine de comblement, telle qu'on peut la voir sur la stratigraphie A-B. Elle comporte un nombre beaucoup plus important de traces rondes ou rectangulaires de couleur brune, mais qui ont rarement plus de 0,10m de hauteur, et ceci à divers niveaux. La plupart sont situés dans la partie centrale du carré, sans ordre apparent. L'épaisseur de cette couche varie de façon importante: sur une largeur de 1,50m, elle passe de rien à une épaisseur de 0,83m au bord S-E du carré.

- (5) - La dernière couche dégagée est de nouveau une couche noire, sans doute la couche d'occupation la plus ancienne. Elle est caractérisée par une très forte pente, en particulier du côté ouest où la dénivellation est de 2,05m. C'est du côté Est où la pente est moins forte que nous avons pu atteindre le fond de ce qui est probablement un fossé; le fond ici est au niveau -2,60. Du côté ouest ce sont les limites du carré qui nous ont empêché de mettre au jour le fond du fossé.

La stratigraphie A-B montre bien que cette couche noire (sable argileux cendré et charbonneux) s'épaissit à partir de 1,50m

B

C

A



A

B



emplacements de
trous de gros
pieux à l'angle B

du point A et atteint 0,60m d'épaisseur au point B . Par contre du point A au point 1,50m, c'est à dire sur la forte pente, l'épaisseur est insignifiante. Elle repose sur une couche de sable argileux.

Entre le point 1,50m et le point B la couche noire comporte une partie plus rouge d'une épaisseur de 0,20m environ. C'est à ce niveau que dans l'angle N-O nous trouvons 7 trous de poteaux. A noter aussi que la couche noire n'est épaisse que dans cet angle N-O où elle a une forme circulaire de 1,25m de rayon.

La couche (4) nous a fourni 21 tessons de céramique granuleuse micassée, ocre ou blanche - dont un tesson de fond de vas à feu-, et de gros morceaux de scories.

La couche (5), que nous n'avons pas eu le loisir de fouiller totalement, est déjà plus riche. Nous y avons recueilli outre un morceau de fer et une lame de fer (lngr: 12cm; Lrgr: 2cm), des débris d'os et surtout deux dents d'un gros animal (cochon ou sanglier), et enfin 32 tessons de céramique granuleuse ocre ou blanche. Le dégraisant de quartz est plus important que le mica dans les pâtes ocres. L'un des tessons est une lèvre ou un large rebord plat de grand vase à feu; la face interne du rebord est marqué d'un décor gravé à la spatule, ici des losanges. (cf. Pl. 40)

QU'EN CONCLURE ?

S'il est encore trop tôt pour tirer les conclusions de ce sondage (pour la bonne raison que nous n'avons pas pu le terminer!), voici cependant quelques notations.

1- Les couches successives d'ardoises peuvent correspondre à la démolition des trois chapelles, soit de haut en bas: III - II - I. Cependant, bien que les ardoises semblent différentes, entre la couche (2f) et la couche (2d) il n'y a que 0,20m de déblais, ce qui paraît peu dans une cuvette pour environ 300 ans. Moins que la chapelle I, la plus ancienne, n'ait pas été couverte en ardoises...

2- Entre les points B et C de la stratigraphie existait bien une cuvette. Cette cuvette est-elle entièrement artificielle? Si oui, il n'y a rien d'étonnant à ce que la zone noire de l'angle B (couche (5)) soit de forme circulaire; ce serait dû à l'extraction de sable argileux. Mais sinon, à quoi correspond cette forme circulaire noire d'une telle épaisseur, avec des traces de trous de poteaux ?

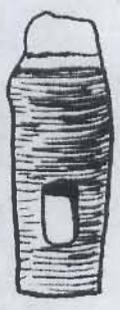
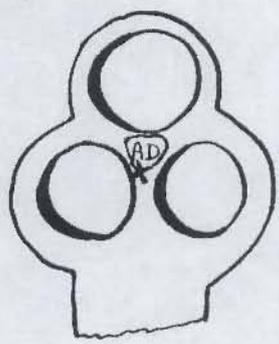
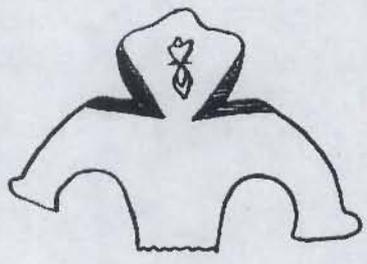
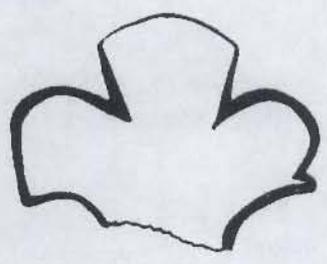
3- Les couches (5) correspondent au temps de la chapelle I, et sont datées (du moins la couche (5a)) des alentours de 960.

Mais les couches (4) et (5) sont antérieures. De combien de temps ? A défaut d'autre indice, il sera sûrement intéressant de récolter du charbon de bois à l'angle B, afin de faire procéder à une analyse.

Quelle que soit la datation de la couche (5), on peut d'ores et déjà affirmer que cette couche correspond au fossé préexistant aux chapelles et dont la direction était E-N-E / O-S-O. La profondeur moyenne de ce fossé serait de 2 mètres. Serait-ce là une trace du fossé qui entourait le noyau primitif?

Ces quelques apports suffisent à nous convaincre qu'il faudrait, tout le long des chapelles, passer du sondage à la fouille systématique.

Poignées de CLES
(Carre B₁ 2b)



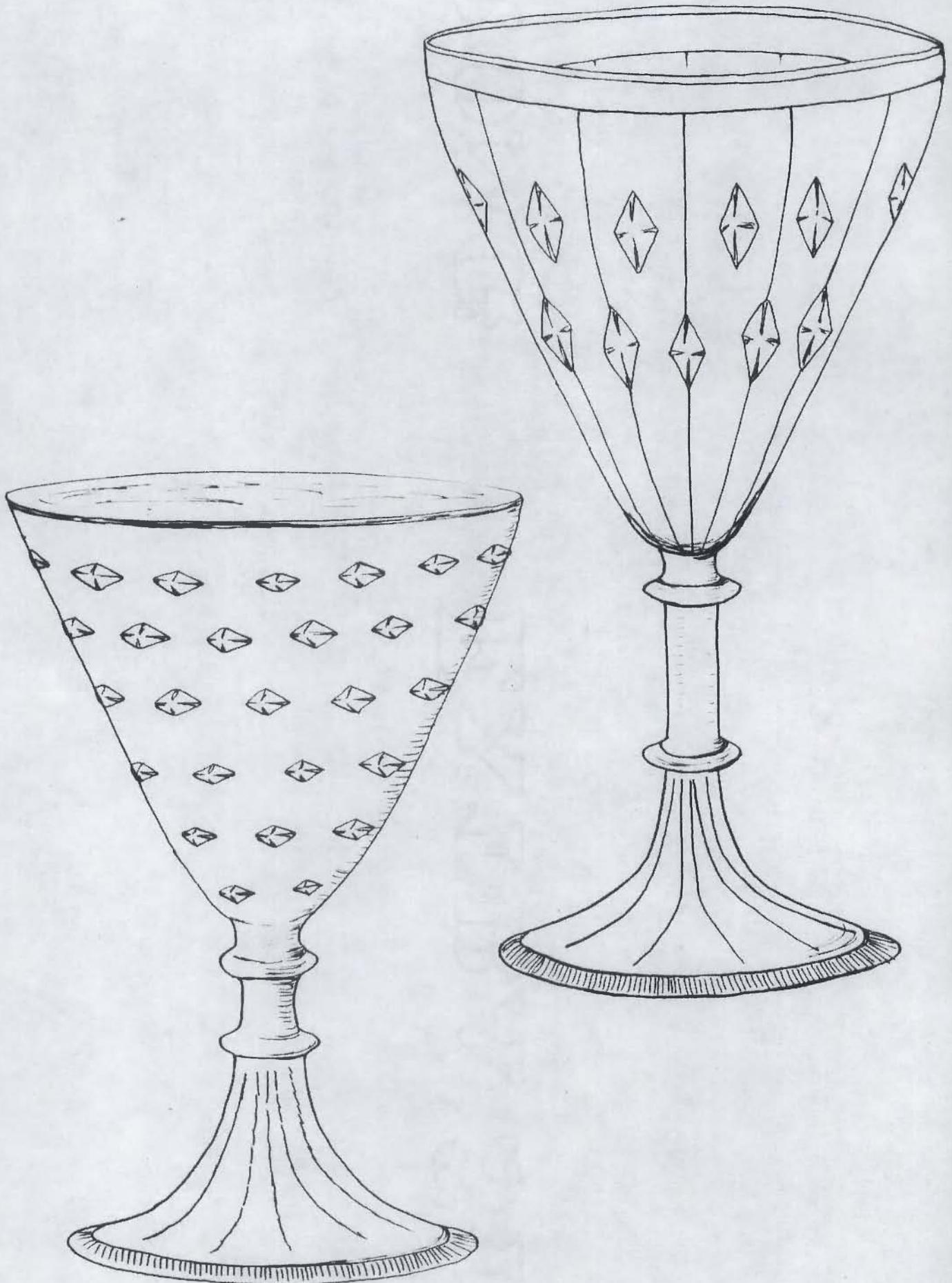
vue de dessus

Coupe



ESSAIS de reconstitution de coupes.

(carré B₁ 26)



BOLS ET TERRINE

FV D₀ (2)

ø : 12 cm

ép : 0,5 cm

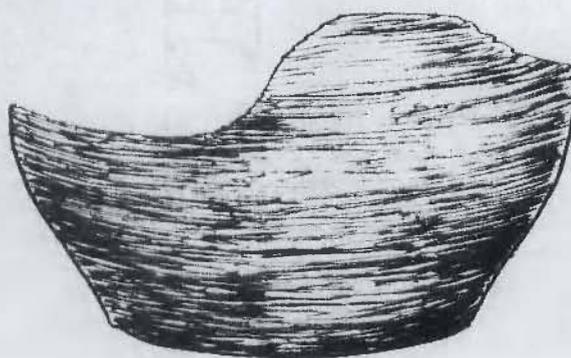
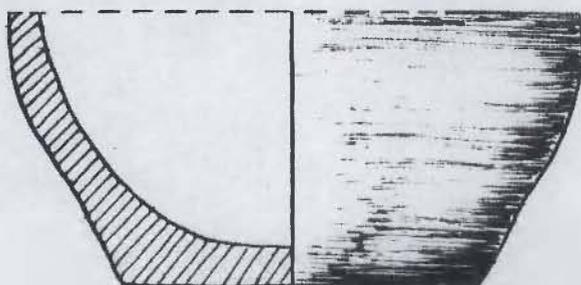
FV A₃ (03) 71

ø : 17 cm

ép : 0,7 cm

FV B₁ (21)

ø : ? - épaisseur irrégulière

FV I₃ (couche ardoises ch II)

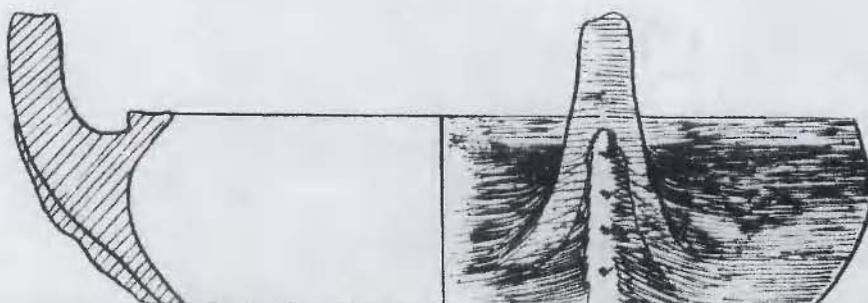
ø : 29 cm

ép : 0,6 cm

FV A₃ (01) 74

ø : 14 cm

ép : 0,7 cm



VASES A FEU A BORDS RELEVÉS

JATTES OU ÉCUELLES

FV D₁ ②

∅: 27 cm

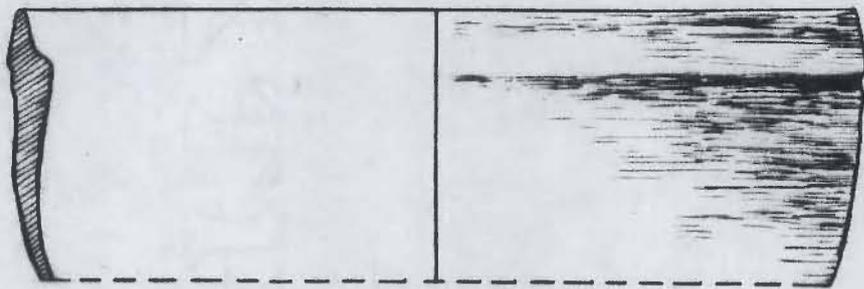
ép: 0,5 cm



B₁ ② + FV D₁ ②

∅: 22 cm

p: 0,5 cm



1 B₁ ②

∅: 18 cm

ép: 0,4 cm



V B₁ ②

∅: 16 cm

p: 0,9 cm



FV C₁ ③

∅: 27 cm

ép: 0,8 cm



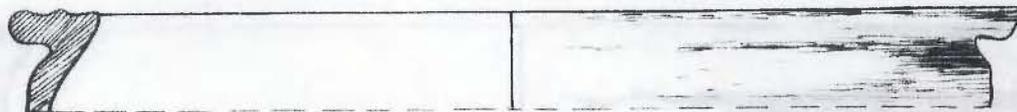
POELONS et CHAUDRONS

Rebords en forme de bourrelet aplati à deux légères gouttières

FV D₀ (2) 28

∅ : 22 cm

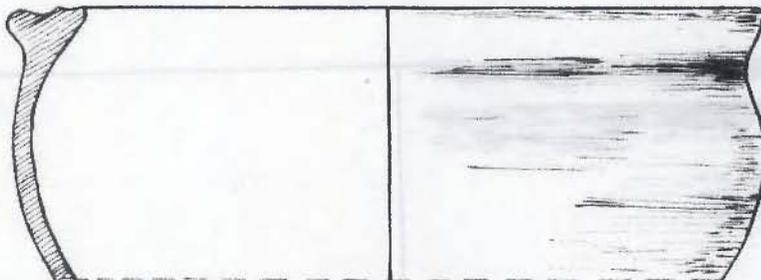
ép : 0,7 cm



FV D₀ (2) 26

∅ 16 cm

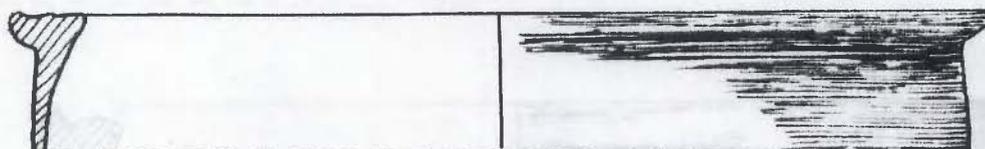
ép : 0,6 cm



FV D₀ (2) 14

∅ 22 cm

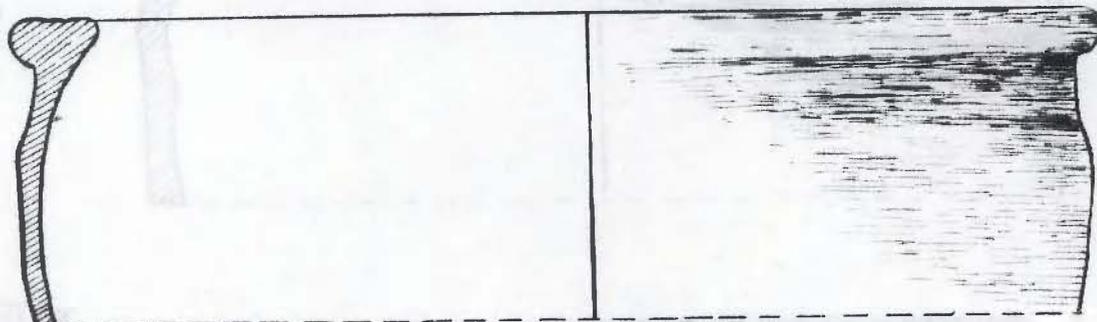
ép 0,4 cm



FV D₀ (2) 6

∅ : 26 cm

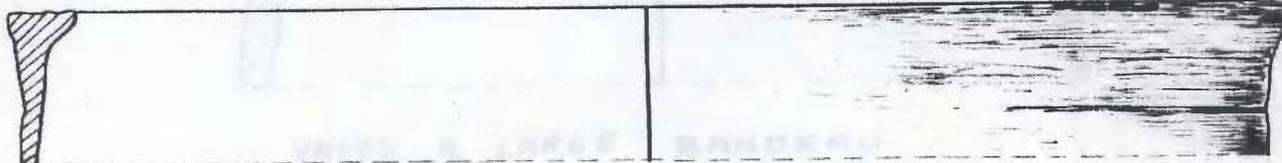
ép : 0,4 cm



FV D₂ (2)

∅ : 30 cm

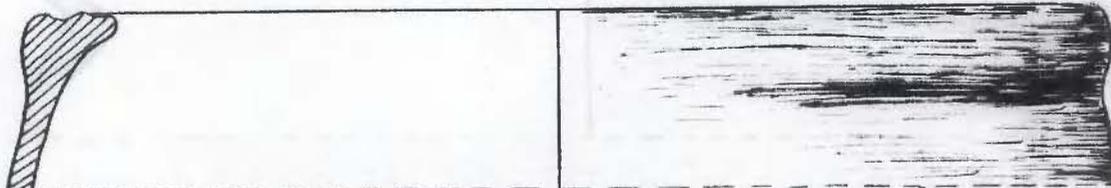
ép : 0,6 cm



FV D₂ (2)

∅ : 24 cm

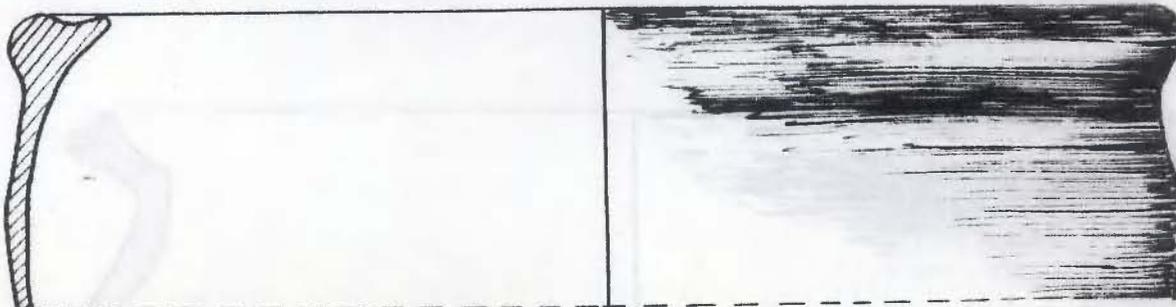
ép : 0,9 cm



FV G₃ (3)

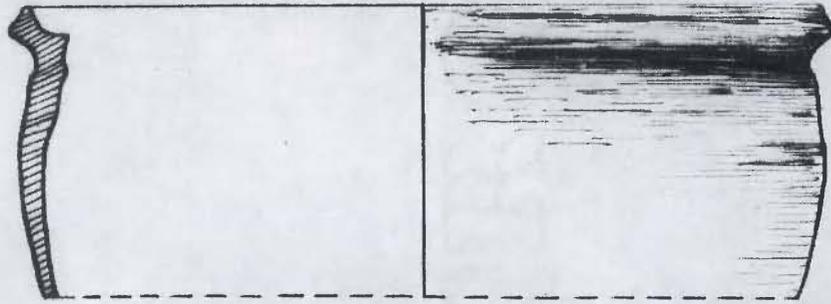
∅ : 26 cm

ép : 0,6 cm



REBORDS A GORGE PROFONDE, OU une seule gorge

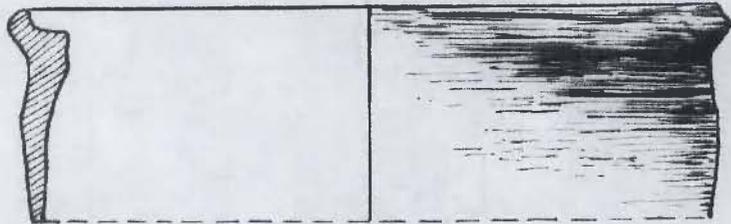
FV D₀ ② 21
 ∅ : 19 cm
 ép : 0,5 cm



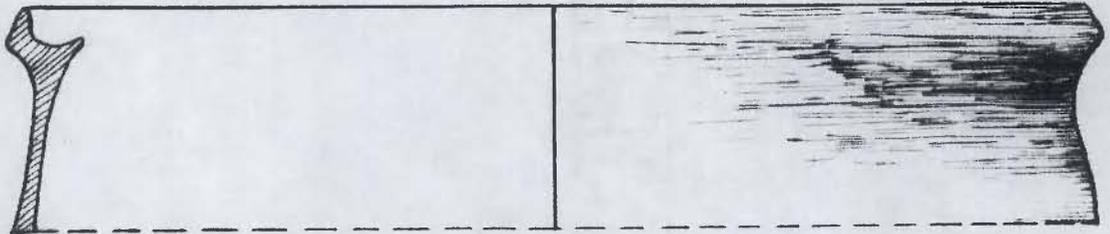
même type :

FV D₀ ② 7

FV D₀ ② 7 bis
 ∅ : 16 cm
 ép : 0,3 cm



FV D₀ ② 8,9
 ∅ : 25 cm
 ép : 0,7 cm



FV A₃ ① 27
 ∅ : 17 cm
 ép : 0,6 cm



FV A₃ ① 18
 ∅ : 19 cm
 ép : 0,5 cm

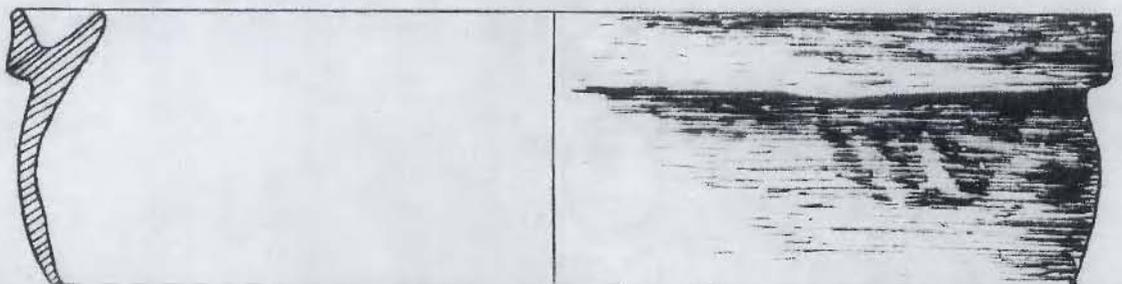


FV B₃ ②
 ∅ : 18 cm
 ép : 0,4 cm



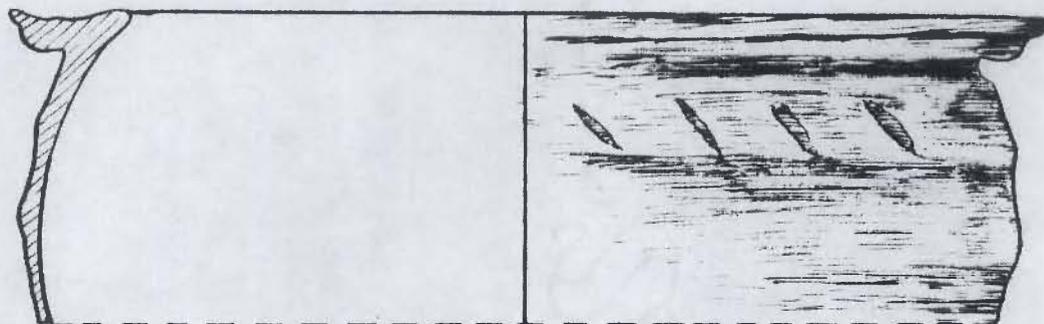
∅ : 24 cm
 ép : 0,5 cm

FV D₀ ② 26



Marmites décorées d'incisions.

FV D₁ (2)
 ø: 21 cm
 ép: 0,3 cm
 (pâte fine)



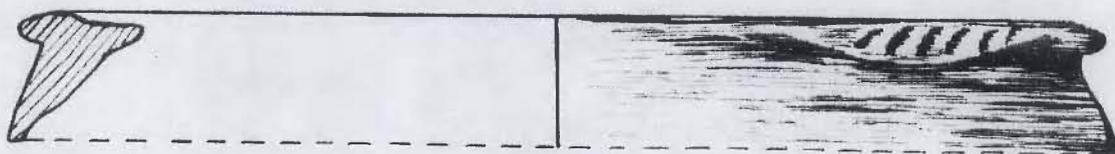
FV C₃ (4)
 ø: 23 cm
 ép: 0,8 cm
 (pâte granuleuse
 noire)



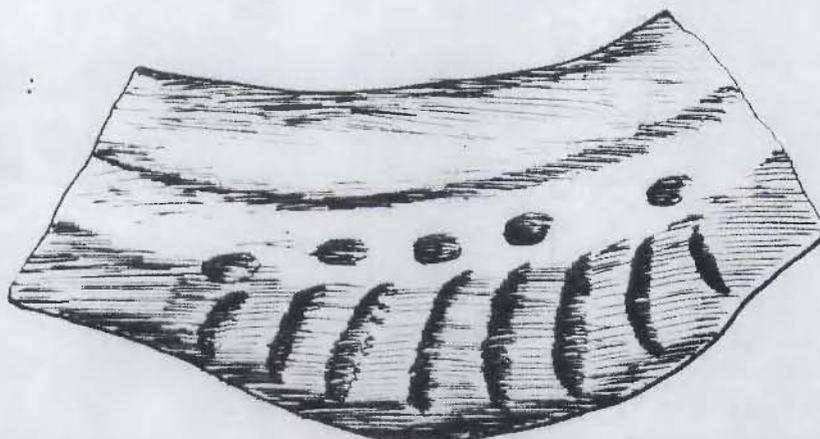
Vue de dessus
 (à l'échelle)



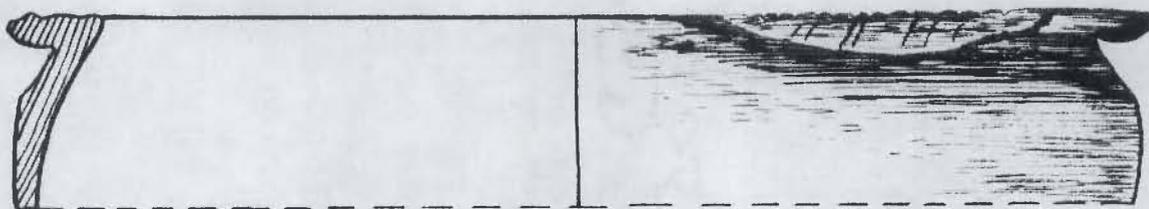
FV D₁ (2)
 ø: 0,22 cm
 ép: 0,6 cm



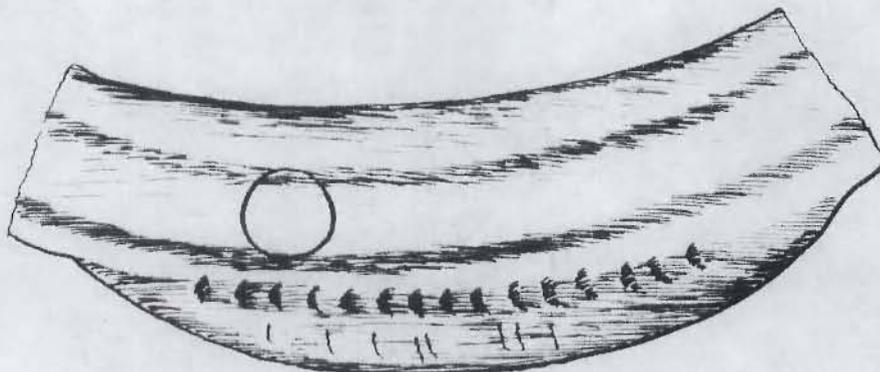
vue de dessus :
 (à l'échelle)



FV A₃ (02) 1
 ø : 25 cm
 ép : 0,5 cm



vue de dessus
 (à l'échelle)



FV A₃ (01) 12

ø : 24 cm
 ép : 0,5 cm



FV D₀ (2) 17

ø : 18 cm
 ép : 0,5 cm

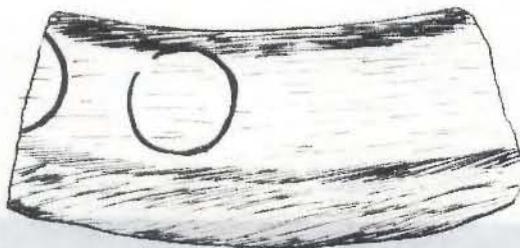


FV A₃ (01) 13

ø : 26 cm
 ép : 1 cm



vue de dessus
 (à l'échelle)





B3-C3 ②b sabb.

FVI₃

∅ : 28 cm

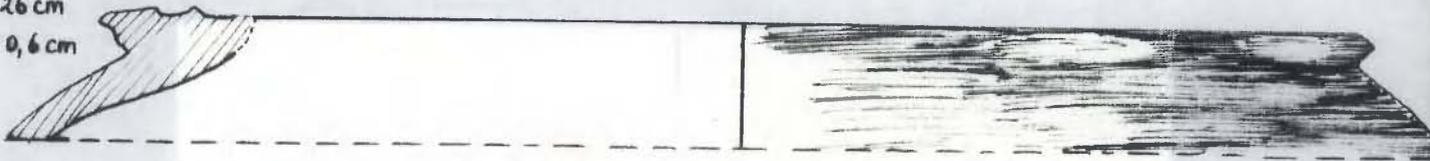
ép : 0,4 cm



FVB₁ ②

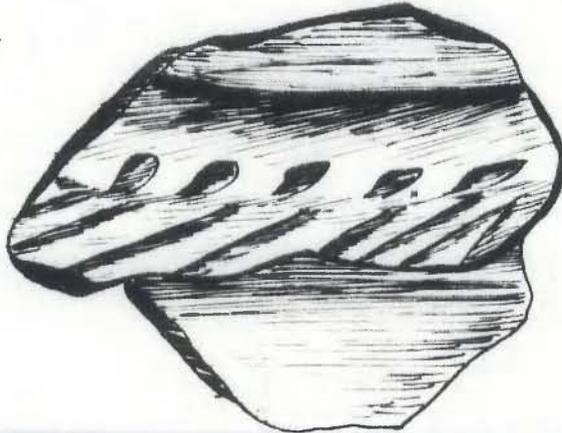
∅ : 26 cm

ép : 0,6 cm



vue de dessus

(à l'échelle)



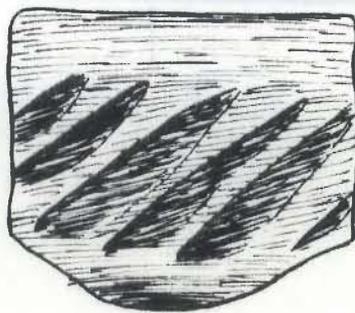
FV D₁ ②

∅ 28 cm

ép 1 cm



vue de dessus
(à l'échelle)



Fragment de panse de grand vase
Décor en creux incurvé

FV C₃ ②b couche de sable

ép : 0,8 cm

(à l'échelle)



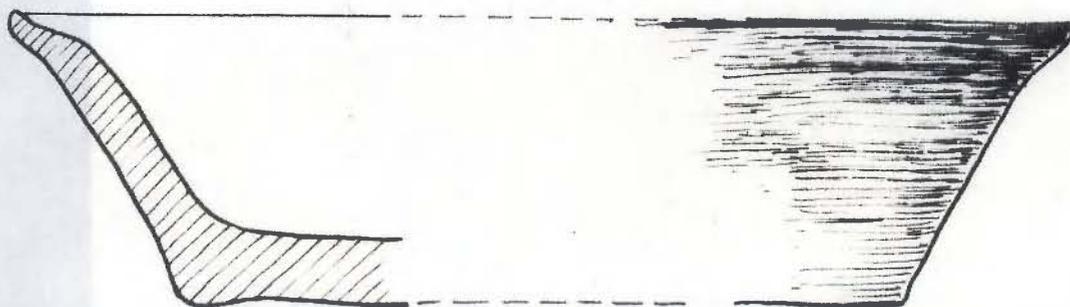


FV I₃ (couche ardoises ch. II)

∅ ?

ép : 1,3 cm

TERRINE



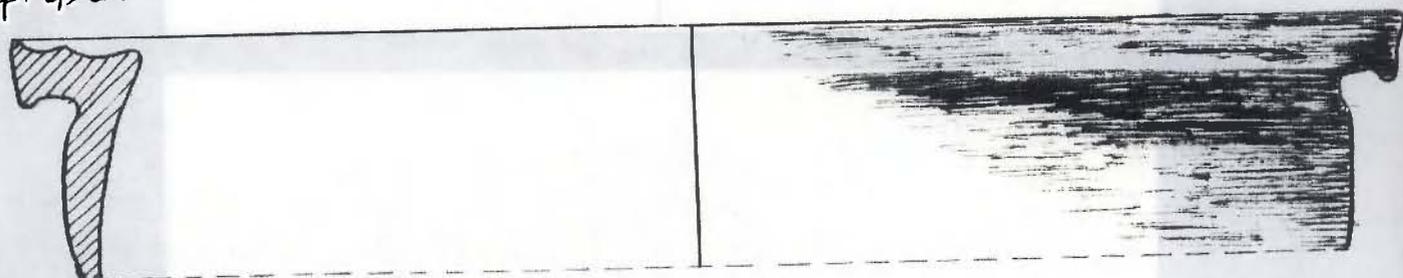
FV I₃

(c. de brûlé ch. I)

MARMITE

ceramique onctueuse

∅ : 30 cm
ép : 0,9 cm



Lèvres de céramiques granuleuses décorées

dessin au couteau

à l'échelle :

FV I₃ ④

∅ : 28 cm

ép. 1 cm



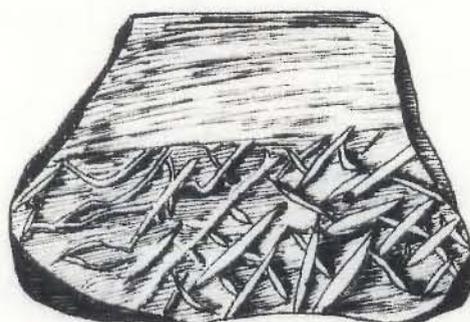
motif à la molette

à l'échelle :

FV B₃C₃ ③

∅ : 24 cm

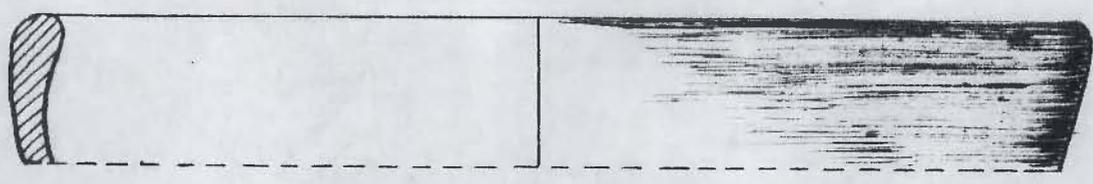
ép : 1 cm





HAUTS DE VASES A FEU A PATE GRANULEUSE
PRÉSENTANT DES MOTIFS A LA MOLETTE

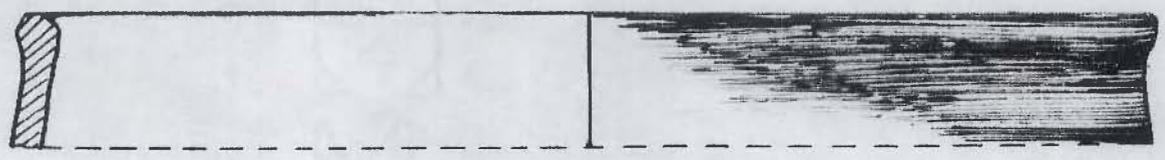
FV G₃ ④
Ø: 27cm
ép: 0,9 cm



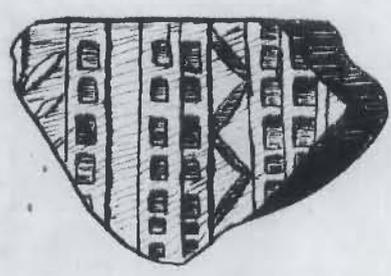
Motif à la molette:
(à l'échelle)



FV G₃
Ø: 28cm
ép: 0,8 cm



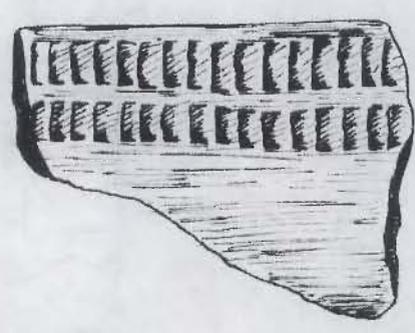
(à l'échelle)



FV B₃-C₃ ④ (Argile brune)
ép: 0,8cm
Ø: 26cm



(à l'échelle)



FVA₃ (3) 3



FVA₃ (3) 2



LEVRES de vases
à pâte granuleuse.
(à l'échelle)

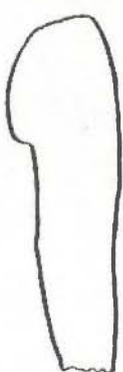
FVI₃ (5) 1



FVI₃ (5) 2



FVI₃ (5) 3



FVI₃ (5) 4



FVI₃ (3b) 1



FVI₃ (3b) 2



FVI₃ (3b) 3



FVI₃ (3b) 4



FVI₃ (3b) 5



FVI₃ (3b) 6



FVI₃ (3b) 7



FVI₃ (3b) 8



FVI₃ (3b) 9



FVI₃ (3b) 10





En guise de conclusion...

Des éléments importants ont été acquis au cours de la longue campagne de fouilles d'août 1982 sur le site de la Basse-Cour du Castel Saint Thénénan.

Alors qu'il ne reste probablement plus qu'un four à pain en activité à la fin du XVIème siècle (le four II), et que la chapelle prend de l'importance aux dépens d'une basse-cour qui tombe en ruines, on peut affirmer qu'aux siècles précédents, toute la vie se centrait là, dans cette basse-cour où l'on venait faire son pain (Fours I et III), acheter et boire son vin (cave et place dallée et couverte).

Sans doute, dès le XIIème ou le XIIIème siècle, au moment de la construction de la chapelle II, le Seigneur de Lezkelen était-il descendu de son donjon, laissé entre les mains des gardes, pour vivre dans la basse-cour dans une maison proche de la chapelle (bâtiment X2-X5 ?) tout en se faisant bientôt construire un ensemble cohérent: cave et four à pain I, place dallée, écurie, forge... salle basse, "maison" avec four domestique...

Quoi qu'il en soit du détail, au XVème siècle, tout ceci est réalisé. De la vaisselle à pâte granuleuse ou onctueuse, on est passé petit à petit à un autre genre de vie lié à la diversification des échanges et à la prospérité économique du Léon dès le XVème: tous les pots, terrines, poelons... sont désormais vernissés, ainsi que les tomettes des sols, et l'on boit son vin de Bordeaux dans de beaux verres à pied fumés, ou rosés ou en opaline que l'on fait peut-être déjà venir de Normandie.

Mais avant ces périodes fastes, il y eut bien quelque chose? Un quelque chose plus difficile à situer précisément; y eut-il un bâtiment X5-X6, et à quelle époque? Ou bien le mur X3 est-il une sorte de rempart? Et les grands murs B et D? Il y eut probablement un bâtiment "L"; était-ce une sorte de maison-longue à comparer avec celles du Morbihan?

Avant les talus de défense, on remarque, en tout cas, que c'est une même couche d'occupation qui s'étend à tout le terrain, cette couche (4) qui par endroits porte d'impressionnantes traces de trous de poteaux (Carrés C5-D3).

Mais au départ, avant même la chapelle I, y avait-il quelque chose? Il y eut probablement une ou des cellules autour d'un oratoire; peut-être un petit village. Il y eut certainement un fossé... et beaucoup de cendres. Lorsque les saints bretons entouraient de talus et fossé, c'était d'abord pour se protéger des animaux sauvages. Cette protection fut bien insuffisante ici, et -si la date est juste- il serait sûrement intéressant de savoir pourquoi au cours de leur dernière incursion dans le léon, les Normands auraient incendié ce village dont la vie de St Thénénan nous dit qu'il était de type monastique.

Jo. Irien

avec l'aide efficace de Isabelle Bray,
Monique Simier, Bruno Le Berre, Jean Olivier,
Pierre Roynard...